

# Textes de Louis Veuillot

## L'époux, le père, l'ami. Dieu éprouve ceux qu'il aime

A Mgr Rendu, évêque d'Annecy. [*Œ.C.*, t. 17, p. 390.]  
Fin juillet 1852.

Très cher et très vénéré Seigneur,

Je vous écris dans la plus profonde douleur que j'aie encore éprouvée de ma vie ; nous venons de perdre une de nos chères petites filles. C'est la dernière née, filleule des Pauvres, que le bon Dieu a voulu rappeler. Elle nous a été enlevée presque subitement, par un transport au cerveau, avant même que j'aie su qu'elle était malade. J'étais dans mon lit fort tranquille, lorsque, à une lieue de là, ma malheureuse femme voyait mourir son enfant. Je suis arrivé trop tard. Ces coups sont formidables, même pour des cœurs chrétiens. Nous entendons et nous croyons les paroles si pleines de consolation de la sainte Église, nous savons que notre enfant vit, qu'il intercède pour nous, qu'il nous aidera puissamment à le rejoindre dans ce beau Ciel où il est entré sans tache et sans délai par la miséricorde de Dieu et cependant nous sommes désolés. Grâce à celui qui nous frappe, néanmoins, ma femme dans sa douleur a tout le courage que je pouvais lui souhaiter. Sa foi et sa pureté la soutiennent ; elle n'est qu'éprouvée, moi je me sens puni et je tremble.

\*  
\*\*

A M. le comte A. de Pontmartin. [*Œ.C.*, t. 18, p. 322.]  
Paris, 19 juillet 1855.

Cher Monsieur,

Je savais combien vous avez pris part à mon chagrin ; je vous sais gré de me fournir l'occasion de vous en remercier. Je suis de bronze à toutes les haines et à toutes les formes de la haine ; mais toute sympathie m'émeut délicieusement, et c'est un bonheur dont j'ai beaucoup joui dans ma vie militante, parce que la sympathie m'est toujours venue du bon côté. Là où il y a de l'honneur, de l'amour pour le bien, du zèle pour la justice, du mépris et du dégoût pour le reste, là sont mes amis. Je n'ai pas traversé une circonstance pénible sans qu'on m'ait tendu la main du sein de cette élite courageuse. C'est plus qu'il ne faut pour supporter les choses extérieures.

Quant à ces grandes douleurs du cœur et de l'âme, où nulle puissance humaine ne peut rien, Dieu qui les envoie a soin d'y pourvoir. Saint Bernard a une grande parole à ce propos.

Il dit : « Le monde voit la croix et ne voit pas l'onction. »

Ce que Dieu met dans les cœurs qu'il déchire est inénarrable. J'en suis à m'étonner de mes pleurs. Je vois ces chères enfants dans le ciel, à côté de leur mère, comme elles étaient ici, mais à l'abri, mais immortelles. C'est un groupe d'étoiles qui luisent toujours et qui éclairent mon vrai chemin. De là tombe sur mon cœur une sérénité divine. Je me sens sous l'aile des anges, et je remercie Dieu de m'avoir donné cette égide contre les traits et les attrait du monde.

Que de miracles Dieu fait pour nous et que nous sommes ingrats ! Quelle miséricorde de nous faire trouver la plus grande paix dans la plus grande douleur ! Ce sillon terrible, creusé au milieu du cœur, se remplit d'une semence de foi, d'espérance et d'amour.

Quand je venais à penser autrefois que je pourrais perdre un de mes enfants, c'était une angoisse inexprimable et il me semblait que j'entrerais du même coup dans des ténèbres aussi épaisses que celles du tombeau. Mais ces deux tombes, creusées presque au même instant, n'ont été que des jours ouverts sur l'Éternité. Je ne me lasse pas de le redire, comme je ne me laisserais pas de raconter un miracle dont j'aurais été le témoin et l'objet. Il n'y a pas de mort, il n'y a pas de séparation, il n'y a qu'une absence qui peut finir demain. Cette absence ne peut devenir éternelle que par notre faute, et Dieu prend un soin tendre d'allumer dans nos cœurs, par cette absence elle-même, toutes les lumières qui nous rendent quasi impossible de nous perdre et de nous égarer.

[...] Il y a des moments où l'on voit avec la clarté de l'évidence qu'il faut tout faire pour Dieu et ne rien faire que pour Dieu. On sent que cela seul est fait, que tout le reste a été inutile ou criminel.

Si j'avais en ce moment tout ce que le monde peut donner de fortune et de gloire, je l'abandonnerais avec joie, non pas pour ravoir mes enfants, mais seulement pour les revoir. Aucune satisfaction ici-bas, aucune espérance de mémoire et d'honneur parmi les hommes ne pourrait m'être plus précieuse. Or, je ne les reverrai et elles ne me seront rendues que si j'aime Dieu et que si je le sers uniquement, et nous ne l'aimons ni ne le servons ainsi quand nous avons dans nos œuvres un regard et un désir pour ces misères humaines.

Voilà ce qu'il faut nous dire quand nous prenons la plume, quand nous ouvrons la bouche. Si nous songeons à nous-mêmes, si nous mettons Dieu de côté pour ne plus soulever le bruit des injures, pour exciter celui des louanges, alors c'est la séparation, c'est le commencement de la mort. Nous creusons entre Dieu et nous un abîme où notre âme languira longtemps et que peut-être elle ne franchira jamais.

Je me suis laissé aller bien loin ; cependant je ne recommencerai pas ma lettre et je ne la supprimerai pas. Je vous l'adresse dans votre solitude, comme le meilleur et le plus sincère témoignage que je puisse donner de toute mon amitié et de toute mon estime.

\*  
\*\*

*Compassion.*

Au Dr Thibaud, de Nantes <sup>1</sup>. [*Œ.C.*, t. 20, p. 9.]  
9 mars 1859.

Mon ami, il faut aimer la volonté de Dieu : elle est juste, elle est sage, et souverainement miséricordieuse. Tout est tendresse paternelle de la part de Dieu, occasion de mérite pour nous. Dans cette immense douleur, vous trouverez des grâces. Prochainement, Dieu vous les fera sentir, si déjà vous ne les goûtez point.

Vous m'avez tracé le tableau de la mort de ma femme : même maladie, mêmes tortures physiques, mêmes angoisses du cœur, même courage même abandon céleste à la volonté de Dieu.

Elle me laissait cinq enfants ; trois l'ont suivie se tenant par la main. D'abord je me suis étonné de survivre, et ensuite j'ai appris qu'il n'y a point de mort. Non, il n'y a point de mort. Ces âmes saintes et innocentes reçoivent une commutation de la vie, et nous, par elles, un secours intarissable d'espérance et d'amour. Les dictames qui nous sauvent germent sur ces tombeaux sacrés.

Regardez au ciel, vous verrez votre chère défunte, comme on voit de la route, au retour, le visage de l'enfant à la fenêtre de la maison. Que faut-il de plus pour donner la force de gravir jusque-là ? Adieu, mon ami. Dites votre *Credo*, et attendez tranquille le jour de la résurrection. Je vous embrasse dans l'amour de Jésus-Christ, mort et ressuscité pour nous.

Louis Veuillot.

\*  
\*\*

*Récit de l'audience de Pie IX.*

A M<sup>elles</sup> Agnès et Luce Veuillot, au couvent des Oiseaux. [*Œ.C.*, t. 20, p. 154.]  
Rome, 29 février 1860.

[...] Je l'ai vu ce bon Saint-Père ; il m'a reçu avec une tendresse qui m'a fait pleurer. En me voyant, il m'a dit : *Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce qu'un royaume leur est réservé dans le Ciel*. C'est une parole de Notre-Seigneur qu'il m'adressait à cause de la suppression de *L'Univers*. [...] Je lui ai parlé de vous, des bonnes mères, je lui ai dit comment les « Oiseaux » ne cessaient de faire des prières et des pénitences pour lui, et il a pleuré en vous envoyant sa bénédiction. Je lui ai dit que l'une de vous lui demandait de prier pour elle, et que l'autre prierait pour lui ; il a dit que vous aviez raison toutes les deux. Il a béni tous les rédacteurs de *L'Univers* et tous leurs parents. [...]

C'est la neuvième fois que je le vois et que je lui parle, et j'ai toujours éprouvé la même émotion. Priez bien pour lui, mes chères petites, car il est toujours entouré de méchants qui lui tendent des embûches, et qui déchirent son cœur si tendre et si bon. Il a beaucoup souffert, et il souffre beaucoup encore de l'ingratitude des hommes. Il est

1 — Ce docteur, ami de *L'Univers* et de Louis Veuillot, venait de perdre sa femme.

l'image de Notre-Seigneur à qui tant de traîtres ont rendu le mal pour le bien ; il est sur le chemin du Calvaire, traînant sa lourde croix, où peut-être il sera attaché. Par vos prières, portez vos mains à cette croix pour la rendre moins lourde. Ne faites pas seulement des prières, faites aussi des bonnes œuvres, afin que vos prières, soient plus efficaces. Appliquez-vous à vos devoirs, corrigez-vous de vos défauts, et offrez tout ce que vous ferez de bien pour que Dieu assiste son vicaire et lui envoie les inspirations et le courage qui sauveront l'Église et le monde. Voyez quelle est la gloire d'être chrétiennes, puisque vous pouvez, pauvres petites filles, demander à Dieu de si grandes choses et les obtenir. Demandez aussi bien ardemment que cette gloire reste dans votre famille et que vous ne la perdiez jamais. Aimez le pape, aimez l'Église, méritez la grâce de souffrir un jour pour la justice. La justice triomphera et ceux qui l'auront aimée triompheront avec elle. Quand Notre-Seigneur fut attaché à la croix, Pilate, Hérode et Caïphe étaient bien glorieux, bien puissants et se réjouissaient de leur victoire. Aucun d'eux ne songeait à envier le sort des apôtres, de Simon le Cyrénéen, du bon larron, des saintes femmes, et de tous les pauvres amis du crucifié. Mais, vous, vous savez bien qui étaient ceux qui avaient la bonne part. Formez bien la résolution de mériter la bonne part, ou plutôt de la garder, puisque déjà la grâce de Dieu vous l'a mise entre les mains. Toi surtout, ma chère Agnès, qui vas faire ta première communion, dispose bien ton cœur pour qu'il soit toujours à Jésus-Christ. Quand je reverrai le Saint-Père, je lui demanderai une bénédiction spéciale pour toi, et je ferai exprès un pèlerinage à l'église de ta sainte patronne. J'en ferai autant pour toi, mon Lulu, quoique le grand jour soit moins proche, quitte à recommencer lorsque nous aurons le bonheur d'y toucher. Voilà une longue lettre pour un homme qui n'a pas le temps d'écrire ; mais cet homme est papa et il écrit à ses filles. J'en dirais bien plus long si je m'écoutais. Je vous laisse pourtant afin d'aller à la messe. Ce ne sera pas vous quitter.

## L'enseignement est un droit de l'Église (Critique de la loi Falloux)

A M. le comte de la Tour. 11 août 1849. [*Œ.C.*, t. 17, p. 66.]

[...] Je n'ai point d'arrière-pensée. J'imprime tout ce que je pense, comme si j'écrivais à un ami. Je trouve la loi mauvaise et dangereuse ; il faut que j'en sois bien convaincu pour le dire et je n'accepte pas du tout le reproche qu'on me fait de l'avoir dit avec trop de promptitude. Lorsque la loi parut, je ne la connaissais pas : on avait fidèlement gardé envers nous, comme envers tout le monde, le secret de la commission. Il fallait parler, parce que, si nous n'avions rien dit, on voyait d'urgence et sans discussion ce projet, que tout le monde, excepté ceux qui l'ont fait, sent au moins la nécessité d'améliorer. Je dis : excepté ceux qui l'ont fait car leur pensée avouée, à moi et à d'autres, est qu'il contient tout ce que nous pouvons obtenir, et *tout ce que nous pouvons désirer*. Ce sont les propres paroles de M. de Falloux, dans le sein du comité catholique. Il les a prononcées devant cinquante catholiques, dont aucun n'a réclamé. Et l'on me reproche d'être *intraitable* !

Je le suis, je l'avoue ; et, pour moi, je ne tiens pas aux améliorations. C'est la base, le système tout entier du projet que je repousse. Je n'ai pas cessé de croire à la liberté de l'Église ; j'y crois plus que jamais ; je crois que l'Église peut tout, étant libre ; je crois qu'elle ne peut rien, enchevêtrée comme elle l'est, dans le projet, avec l'erreur. Ma foi, mon cœur, ma fierté de catholique, se soulèvent quand je vois ce rôle de commensale et presque de concubine auquel l'Église est réduite par ses propres enfants. Je ne conçois pas qu'on ait eu la pensée seulement de ce que l'on veut faire. Comment ! nous ne voulons pas d'évêques à la Chambre des pairs, et nous en aurons comme fonctionnaires de l'Université ? Comment ! un Zévort <sup>1</sup>, par exemple, pourra être recteur de Rennes, et, en cette qualité, il présidera l'évêque ?

Et on règle cela, on veut bâcler cela sans que les évêques soient consultés ! Ils apprennent un jour par le *Moniteur*, qu'on le propose ; et quinze jours après, le même *Moniteur* leur aurait appris que c'était fait !

S'ils veulent ce mélange, qu'ils le disent ; et alors, quoiqu'ils aient dit manifestement le contraire, je me tairai, j'aurai la foi que cette chose est bonne. Mais le moins était bien qu'on les consultât avant de faire une chose si contraire à tout ce qu'ils ont demandé, et nous avec eux.

Du reste, je doute aujourd'hui du succès de ce projet. Vous avez pu voir qu'il a été mal défendu. On y a déployé plus de colère que de raison ; et maintenant, après avoir dit que notre polémique était une indignité (Montalembert), une impiété (Dupanloup), une étourderie et une sottise (Falloux), on se trouve abandonné de la très grande majorité catholique. Je l'avais prévu, je l'avais annoncé de vive voix lorsqu'il était temps encore, à ceux qui pouvaient le savoir aussi bien que moi, et qui n'ont pas voulu m'entendre. Ils n'en persévèrent pas moins : ils se briseront. J'en aurai d'amers regrets, mais pas le moindre remords : car j'aurai sauvé le drapeau, et autour du drapeau le parti qu'ils m'accusent de perdre et qu'ils abîmaient tout entier dans la masse ténébreuse des conservateurs à tout prix.

Je voudrais vous en dire davantage je ne le puis : il faudrait trop de temps, et je ne dirais pas tout ; mais je ne crois pas trop m'engager en vous disant que si vous étiez ici que si vous voyiez la situation, si vous saviez mille détails importants qu'il convient que je taise au public, vous seriez avec nous, pleinement avec nous, et que dans tous les cas du moins, vous nous féliciteriez d'avoir enrayé le mouvement déplorable qui tient à nous jeter à la queue de Thiers et de Cousin.

\*  
\*\*

Au Dr Thibaud. 25 août 1849. [*Œ.C.*, t. 17, p. 80.]

Mon cher Monsieur,

Moi non plus, je ne vous dis rien de notre loi sur l'enseignement, sinon que j'ai la ferme conviction que nous ne devons consentir à rien de ce qui lèse nos droits, sur

---

<sup>1</sup> — Professeur de philosophie à Rennes, puis à Metz, il avait soulevé dans ces deux villes les protestations motivées des catholiques.

lesquels nous n'avons rien à rabattre. L'enseignement est un droit de l'Église, droit absolu comme celui de dire la messe et de prêcher la parole de Dieu. Si nous consentons à quoi que ce soit qui restreigne ce droit, nous fournissons contre nous des armes dont on se servira éternellement pour nous blesser. Je ne reconnais qu'à l'Église le pouvoir de transiger sur cette matière. Alors ma raison ne sera pas convaincue, mais j'aurai la foi que la transaction est bonne, et je me tairai. C'est un de ces cas où la conscience chrétienne a besoin qu'on lui ordonne d'obéir, et je ne comprends pas ceux de nos amis qui se jettent à l'aveugle dans les finesses politiques dont la religion ne s'est jamais bien trouvée.

Croyez, cher Monsieur, à tout mon dévouement.

## Sur l'enseignement des classiques païens

A M. Th. Foisset. 10 mai 1852. [*Œ.C.*, t. 17, p. 349.]

J'attends avec impatience ce que vous direz pour me prouver que les trois quarts des jeunes gens (et je dis trop peu) ne sortent pas de classe ignorants, païens, et surtout non chrétiens.

J'ai un beau-frère très doux, très intelligent, qui a été élevé dans un petit séminaire<sup>1</sup>... Il connaissait tous les héros de Plutarque, et pas un martyr des premiers siècles, pas un saint des croisades ! Tout de l'Antiquité païenne, rien du Moyen Age. Il savait les noms et quelques bribes des auteurs païens, rien des Pères de l'Église... Cela ne peut durer ; le système qui fait cela est mauvais.

On croit, dites-vous, que tous les évêques pensent comme *L'Univers*. Tous, non ; mais la plupart, et, passez-moi le mot, les meilleurs. Nous le savons, et nous en avons les preuves. Où est le mal ? Vous ajoutez que pour comble de malheur, le Chef suprême de l'Église, dans cette question, ne dira rien contre nous ; cela est bien vrai. S'il ne dit rien, nous sommes donc libres : pourquoi ne pas user de cette liberté ? Mais ici, nous sommes de ce côté-là plus que libres : nous sommes encouragés.

Vous vous faites un monstre d'une chose toute simple. On étudiera, on corrigera ; ni le grec, ni le latin n'y perdront et l'Église y gagnera, ne fût-ce qu'une correction plus sévère des livres de classe. Ce sera comme la discussion pour la liberté de l'enseignement : a-t-elle fait tant de mal ? Mais qu'aurions-nous gagné de ce côté, si nous ne pouvions pas réformer de vieilles et vicieuses méthodes, d'où tant de mal est venu. Vous avouerez bien qu'au moins le paganisme règne sans contrôle et sans limite dans l'Université. Comment convertirions-nous l'Université si nous ne nous convertissons nous-mêmes ? [...]

Adieu, cher ennemi, je vous embrasse avant pendant et après. Tout à vous.

\*  
\*\*

---

1 — Arthur Murcier.

A M. Blanc de Saint-Bonnet. [*Œ.C.*, t. 18, p. 145.]  
Paris, 28 juillet 1853.

Monsieur,

Je suis tout à fait de votre avis, Monsieur, quoique vous sembliez n'être pas tout à fait du mien. Je regrette que, par concession aux cris des païens ou par malentendu, vous parliez quelquefois comme si nous avions demandé la suppression absolue des Classiques actuels. Nous demandons seulement qu'on les relègue, qu'ils viennent tard et en petit nombre. Mais enfin, si quelqu'un allait plus loin et voulait que cette ordure païenne fût absolument exclue des écoles, mise au lazaret dans les bibliothèques, où ceux qui voudraient s'en frotter iraient les voir leurs classes finies, serait-ce une énormité ?

L'éducation ne fera des esprits que si elle fait des cœurs. Des cœurs chrétiens jaillira une littérature chrétienne. Quels cœurs fera-t-on avec les païens ? Ce qu'il faut savoir d'eux, je le mettrais dans la philosophie et dans l'histoire, et je ne verrais pas beaucoup de mal à ce qu'on étudiât leur littérature comme on étudie la médecine, pour en faire un métier. C'est une sottise de notre temps, de vouloir faire des gens de lettres au collège : les gens de lettres se font eux-mêmes dans la vie ; au collège on ne fait que des grimauds. J'admire qu'on se pique de faire goûter Horace, Virgile, même Homère, dans les classes, quand Racine, La Fontaine et Bossuet ne peuvent guère être vraiment goûtés avant vingt-cinq ans. Pour moi, j'avais environ cet âge quand leurs beautés me sont apparues, et pourtant je ne peux pas me croire plus mal organisé qu'un autre. Jusqu'à dix-huit ans, je n'ai bien savouré que Paul de Kock ; jusqu'à vingt, que Hugo. George Sand, Musset, etc. Je me souviens encore du jour où tout étonné, je pris plaisir au style de nos auteurs. Il n'y a pas dix ans que j'en suis en pleine jouissance ; et je ne rencontre pas tous les jours des académiciens, des écrivains et des professeurs avec qui je puisse en causer. Ces messieurs font semblant de déguster Virgile, et ils perdent la bonne moitié de M<sup>me</sup> de Sévigné. Le latin est mort et restera mort tant qu'il ne redeviendra pas une langue quasi usuelle, ce qui ne peut arriver que par la fréquentation des auteurs chrétiens. Saint Augustin seul nous rendra Tite-Live et Tacite ; quant à Cicéron, c'est le dieu des professeurs et des avocats, l'idole de la médiocrité qui n'arrivera jamais qu'à faire ronfler la phrase. Je ne connais point de perte qui m'affligeât moins.

Si j'osais, Monsieur, je vous ferais une prière : ce serait de consentir à dépouiller çà et là votre diction de sa raideur philosophique, et d'ajouter quelques mots qui pourraient ôter à la phrase de sa mâle concision, mais qui la rendraient plus accessible au vulgaire. Hélas ! au temps où nous sommes, le vulgaire est dans tous les postes de la science et de l'esprit ; et, si l'on veut qu'il entende, force est bien de lui parler un peu sa langue.

Votre très humble et tout dévoué en Notre-Seigneur,

Louis Veillot.

A M. l'abbé Maunoury, chanoine de Séez <sup>1</sup>. [*Œ.C.*, t. 19, p. 61.]  
22 août 1856.

Monsieur l'Abbé,

J'ai lu avec beaucoup d'attention vos observations sur la question des Classiques et sur la manière dont elle a été présentée. Je ne nie pas que la polémique ait pu avoir parfois quelque chose d'excessif. C'est le malheur des discussions, surtout lorsqu'il arrive, comme dans celle-ci, que des hommes turbulents et de mauvaise foi s'y jettent avec l'intention formelle de la faire dévier. On a jeté à la tête de ceux qui proposaient une réforme les noms d'ignorants, de barbares, de croisés en sabots, d'iconoclastes, d'insulteurs de l'Église, et enfin d'hérétiques. Ces violences, commises comme toujours par les catholiques modérés, ont dû attirer des représailles, et la folle admiration pour les païens a pu porter d'un autre côté à les rabaisser trop. Je crois que peu d'hommes traités comme l'a été l'abbé Gaume auraient pu garder autant de mesure, surtout si l'on pense à la vigueur d'esprit et de conviction qu'il a fallu pour soulever une pareille thèse et affronter de si ardents adversaires. [...]

Je ne suis point professeur, il s'en faut de beaucoup, et j'ignore ce qu'exige la pratique de l'enseignement ; mais je ne puis me persuader qu'il soit impossible d'en créer une qui donne la prépondérance aux auteurs chrétiens. J'ai vu beaucoup de jeunes gens qui venaient d'achever leurs classes dans les petits séminaires ; j'ai été effrayé souvent du peu de différence qu'il y avait entre eux, sous le rapport des connaissances, avec les jeunes gens qui sortaient de l'Université ! Ils avaient de meilleures mœurs, ils ne savaient pas mieux le latin et pas mieux le chrétien. Un ou deux mois d'école de médecine ou de droit à Paris les mettent parfaitement sur le même pied. Voilà le mal qu'il faut combattre systématiquement. Je crois que l'étude des auteurs chrétiens y servira beaucoup, et qu'ainsi M. l'abbé Gaume aura rendu à la religion et à la société un immense service.

Je vous demande grâce, Monsieur l'abbé, pour ces idées jetées en courant, au milieu de mille préoccupations, et je vous prie d'agréer les sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très humble serviteur.

Louis Veillot.

\*  
\*\*

A Mgr Landriot <sup>2</sup>. [*Œ.C.*, t. 19, p. 152.]  
18 février 1857.

Monseigneur,

Je pensais, sans le savoir d'une manière certaine, que Mgr l'évêque de Poitiers [le cardinal Pie] ne partageait pas les opinions que *L'Univers* a soutenues dans la question des Classiques. J'ignorais que ce dissentiment s'étendît plus loin, ni qu'il eût aucune importance à ses yeux. D'autres amis du journal, nommément le R. P. abbé de Soles-

---

1 — L'éminent helléniste.

2 — L'évêque de La Rochelle.



mes [Dom Guéranger], nous étaient à ce sujet tout à fait contraires. Ils nous l'ont dit sans s'éloigner de nous et sans manifester que nous dussions abandonner une thèse essentiellement libre, qu'adoptaient d'ailleurs des hommes tels que S. E. le Cardinal Gousset, Mgr l'évêque d'Arras, Mgr l'évêque de Saint-Claude, etc.

Aussi je dois avouer, Monseigneur, que je suis encore au point où j'en étais dans le fort de la querelle, sauf la chaleur qui est tombée. M. l'abbé Gaume, que j'honore beaucoup, a pu se tromper quant à l'application et à la mesure ; sa pensée me paraît toujours juste et rien ne l'a ruinée dans mon esprit.

[...] Votre Grandeur invoque le jugement de Rome : il serait décisif pour moi à cause du vœu d'obéissance que j'ai fait en mon cœur. Mais j'oserai observer que je ne connais à Rome que des opinions, comme en France, et plus tolérantes si elles sont plus généralement contraires. L'encyclique du 23 mars a fixé ou plutôt indiqué une mesure dans laquelle je cherche à me tenir. Ensuite, le Saint-Père a élevé M. l'abbé Gaume à la prélature. Le jugement donc nous ramène au moins à la règle *in dubiis libertas*. J'en invoque le bénéfice, en priant Dieu de ne me laisser oublier ni *caritas* ni surtout *unitas*. [...]

Rallier tous les suffrages est impossible à un journal. Ceux mêmes qui se taisent toujours ne sont pas universellement approuvés, et qui peut parler sans risque de parler mal à propos, au moins pour quelques oreilles ? [...] Forcé, quoi que je fasse, de déplaire et souvent d'irriter, je me donne deux consolations : la première de ne pas trahir ma conscience, la seconde de n'accepter personnellement aucune inimitié.

[...] J'ai l'honneur de connaître depuis longtemps M. l'abbé Gaume. Je le regarde comme un des hommes de ce temps qui ont le plus droit de donner leur avis. Il a trente-cinq ans de sacerdoce remplis de travaux pour l'Église dans tous les emplois du ministère sacré et avec un désintéressement égal à son ardeur. Il m'a toujours honoré de sa bienveillance et les épreuves où je l'ai vu lui ont toujours davantage attiré mon affectueux respect. Sans doute je dois et je veux tout sacrifier à la vérité ; mais quand la vérité n'exige rien, aucune considération particulière ne peut me séparer de pareils amis, et leur refuser mon humble part de concours me semblerait au contraire une prévarication. Si un catholique, quel qu'il soit, fait un livre qui me semble bon et utile, je lui dois tout l'appui que je peux donner. Voilà le premier devoir de ma profession. Je n'ai jamais refusé de la remplir, même à l'égard de mes adversaires personnels.

\*

\*\*

A M. l'abbé Charbonnel. [*Œ.C.*, t. 20, p. 24.]  
Paris, 16 avril 1859.

Monsieur l'abbé,

Le bon père jésuite qui vous a dit que j'abandonnais la cause des Classiques chrétiens s'est bien trompé. Je la trouve toujours excellente, et je la soutiendrai toujours. Mon dernier voyage à Rome ne m'a pas fait changer d'avis, quoique j'y aie trouvé des adversaires du système de M. Gaume. Je leur ai dit ce que j'ai l'honneur de vous répéter. Ils l'ont entendu avec plus de tolérance que je n'en rencontre à Paris, et nous ne

nous sommes pas séparés moins bons amis pour être divisés sur ce point. A Rome, quoique l'on soit fort cicéronien, on croit encore que préférer saint Jérôme et saint Augustin à Cicéron n'est point un signe de réprobation.

[...] Si j'ai vu à Rome des adversaires du système, il a aussi ses amis ; et j'ai encore vu ceux-là, qui ne sont point méprisables. Le Saint-Père lui-même m'a dit qu'il est pour le mélange, dans les termes indiqués par l'Encyclique du 23 mars 1853, c'est-à-dire d'abord les *chrétiens* et ensuite les *païens* soigneusement expurgés. Je crois qu'on y viendra, et que les *païens*, de plus en plus expurgés, finiront pas céder la première et la grande place aux *chrétiens* de plus en plus enseignés. Si l'on avait travaillé sur les *chrétiens* autant qu'on l'a fait sur les *païens*, prodigué avec autant de zèle les explications et les commentaires, je crois qu'on y trouverait des beautés plus sérieuses et plus utiles que ces beautés de convention, si admirées des pédants et si creuses même lorsqu'elles sont innocentes.

Voilà mon opinion, et je n'ai aucune raison pour la cacher.

## Pie IX et Rome – Audiences papales

A M<sup>lle</sup> Élise Veuillot. [*Œ.C.*, t. 18, p. 59.]  
Rome, 25 février 1853.

Ma bien-aimée Sœur,

J'ai donc vu ce bon pape ; c'est à toi que j'en veux faire le récit. [...] J'entre dans le cabinet de Pie IX.

« Ah ! vous voilà, monsieur Veuillot ; je suis content de vous voir ! » J'approche, je m'agenouille, je lui baise la main. Il me fait signe de me relever. « Non Saint-Père, laissez-moi à vos pieds. » Il se tourne un peu vers moi ; je m'accoude sur son bureau, l'autre main sur son fauteuil, et nous causons. J'étais à peu près comme tu es devant moi, quand nous nous rendons compte de la journée de nos filles. Je le regardais en plein dans les yeux. Jamais je n'ai pris pareil plaisir à contempler un visage d'homme ; pas même celui du petit frère, qui est pourtant bien gentil. Tu ne peux pas te peindre cette expression de douceur, de bonté, de patience ; ces yeux noirs, fins et francs, et dont je n'oublierai de ma vie la sérénité paternelle. Je commençai de parler avec une émotion qui venait des sentiments de mon cœur, et qui n'était pas du tout de la timidité. On ne saurait être timide devant un pareil visage, ou il faudrait avoir besoin de mentir et de se déguiser.

« Très Saint-Père, me voici à vos genoux. J'ai bien longtemps désiré ce moment, qui est l'un des plus heureux et des plus solennels de ma vie. — Vous n'êtes pas venu à Rome depuis mon pontificat ? — Non, très Saint-Père ; autrement vous m'auriez déjà vu. Je suis venu à Rome une première fois, il y a quinze ans, pour me convertir. — Oui, vous êtes venu pour le baptême, et maintenant vous venez pour la confirmation. — Précisément, très Saint-Père ! Vous savez quelle œuvre je fais ; cette œuvre est combattue. Je viens la mettre à vos pieds. Nous ne voulons autre chose que servir Dieu et l'Église. Moi et mes collaborateurs nous sommes vos enfants les plus soumis

et les plus dévoués. — *Si, si*. — Très Saint-Père, notre volonté la plus ferme, est d'obéir jusqu'à la mort, de nous dévouer entièrement. Jamais, dans aucune affaire grave, nous n'avons agi sans consulter le nonce de Votre Sainteté ; jamais nous n'avons rien fait contre ses conseils. Nous avons fait cela sans solliciter aucune récompense, sans nous targuer d'aucun appui, d'aucun encouragement donné par vous ; sans compromettre d'aucune manière, dans les discussions publiques, le nom du Saint-Père. C'est avec les mêmes sentiments que je viens vous demander, pour la satisfaction et la paix de ma conscience, s'il faut continuer cette œuvre, ou la modifier, ou l'interrompre. — Vous devez continuer. Les meilleures choses peuvent être améliorées. Efforcez-vous de faire toujours mieux. Soyez prudents, évitez les querelles ; mais l'œuvre est bonne et rend des services à la religion. — Très Saint-Père, nous évitons les querelles autant que nous pouvons ; mais on nous en fait à tout propos, et qui n'ont pas le sens commun. — *Si, si*, il faut prendre patience. Lorsqu'un évêque écrira quelque chose qui vous semblera singulier, laissez passer cela. Les évêques sont un corps respectable. En France, les évêques sont très bons. — Oui, Saint-Père ; ceux qui vous aiment ! » Le pape a souri, et a dit quelques paroles que je ne me rappelle pas assez, mais qui entraient dans mon sentiment, au sujet des évêques ultramontains. Il a repris : « *Dupanloupe* lui-même est un bon évêque. Il a de la vivacité, vous aussi. Vous autres Français, vous voulez que tout se fasse immédiatement. Vous ne savez pas supporter un obstacle. Soyez bien respectueux pour les évêques. — Saint-Père, nous espérons n'avoir jamais manqué de respect envers eux et nous n'en manquerons jamais. Cependant, quelquefois, on nous pousse bien vivement. Tout sert de prétexte aux gallicans pour nous persécuter. Voyez le procès que me fait en ce moment cet abbé d'Orléans. — Quel abbé ? Quel procès ? — Un grand vicaire d'Orléans qui prétend que, nous autres laïcs, nous ne devons pas écrire, parce que nous ne connaissons pas la théologie. Je prétends que nous savons assez de théologie pour défendre la cause de Dieu et celle du Saint-Siège contre les autres journaux. Là-dessus, il me fait un procès devant l'archevêque de Paris. » Le pape a souri, en haussant les épaules. Il m'a parlé du *Dictionnaire* de Bouillet. « Il aurait fallu, m'a-t-il dit, consulter le nonce sur ce mauvais livre approuvé, mais ne rien dire. Il convient d'être modéré envers les évêques. » Il est revenu sur ce point plusieurs fois. On lui en rebat les oreilles, et il reçoit à ce sujet, m'a dit Mérode, lettres sur lettres des gallicans.

Il m'a ensuite parlé de la question des classiques : « On fait bien du bruit de cela ; cependant, c'est une chose fort simple. Vouloir bannir de l'éducation les auteurs païens, ce serait une sottise. N'y pas introduire les auteurs chrétiens, c'est une faute, *una colpa*. — Très Saint-Père, nous n'avons pas un autre programme. On nous fait dire que nous voulons bannir les païens, mais nous ne le disons pas. Nous disons qu'il faut les expurger davantage, et introduire les chrétiens dans une très forte proportion. Cela est plus nécessaire en France qu'ailleurs. Il n'y a plus chez nous, comme autrefois et comme aujourd'hui encore à Rome, des carrières qui obligent à une étude approfondie des choses de la religion. Si on ne s'en occupe pas au collège, on ne s'en occupera jamais que par hasard. Les jeunes gens, même ceux qui sortent des séminaires, n'ont jamais ouvert un auteur chrétien, jamais lu la vie d'un saint, ni les actes des

martyrs. On ne leur a montré que les héros du paganisme, qui ont pu être grands et mériter l'admiration des hommes, sans avoir pratiqué ni connu la loi de Jésus-Christ. — C'est un mal. La vie des saints est un grand enseignement. Cette étude est pour beaucoup dans le beau mouvement de l'Angleterre. Les Anglais ne connaissaient que le livre insuffisant d'Alban Butler ; ils sont venus ici ; ils ont fait connaître chez eux la vie des saints, même de nos saints italiens, et les cœurs ont été touchés. La morale toute seule est bien sèche. On se contente de l'admirer. Dans la vie des saints, la vertu est vivante. On l'aime et on l'imite, etc. Mais les évêques disent que c'est à eux, et non pas à vous, de régler les questions de l'enseignement. — Très Saint-Père, nous ne prétendons pas les régler. Nous les pressons de s'en occuper ; et nous disons que, comme citoyens et comme pères de famille, nous y sommes trop intéressés, pour qu'on puisse nous interdire d'élever la voix. — Sans doute. »

J'ai ensuite parlé des Petites Sœurs des Pauvres ; et je lui ai dit qu'elles étaient persécutées. « Et où donc ? — Par l'archevêque de Paris. — Ah ! l'archevêque de Paris ! » Il n'y avait pas moyen de se tromper à son sourire, accompagné d'un mouvement d'épaules. Je lui ai expliqué la prétention de l'archevêque. « Mais il faut que ces sœurs me soumettent leurs constitutions ! Je leur donnerai un Bref, et on les laissera en repos. » J'ai répondu que cet envoi avait été déjà fait et que le cardinal Fornari en était chargé. En même temps, j'ai pris la liberté d'appeler toute son attention sur cette affaire si intéressante pour la religion et pour les pauvres. Il m'a dit qu'il y songerait.

J'ai eu l'occasion de lui raconter aussi l'histoire de l'évêque de Strasbourg, demandant à Bonaparte de lui obtenir une audience de Fortoul <sup>1</sup>. Elle l'a fait beaucoup rire. « Ce Fortoul ne vaut rien ? — Rien du tout, très Saint-Père. »

J'ai pensé que mon audience avait assez duré ; je lui ai demandé sa bénédiction pour *L'Univers* et tous ses rédacteurs. « Oui, certainement, de bon cœur. Je les bénis tous. — Et pour mes sœurs, très Saint-Père. — Oui. — Et pour mes petites filles orphelines. J'en ai cinq. — Elles sont petites ? — Très Saint-Père, l'aînée n'a pas sept ans. — Ah ! pauvre Veillot, *che pensiero* ! » Il m'a pris une supplique que je tenais dans les mains, et par laquelle je lui demandais l'indulgence plénière à l'article de la mort, pour moi et mes parents jusqu'au troisième degré inclusivement. Après l'avoir lue, il a écrit : *Benigne annuimus pro gratias. Pius papa IX*. Ensuite il a attaché les indulgences du chemin de la croix et de la bonne mort à un crucifix que j'avais apporté.

Très encouragé par son air bienveillant, je lui ai dit : « Saint-Père, au risque d'être indiscret j'oserais solliciter encore une grâce. — Dites. — Je voudrais avoir le bonheur d'assister à votre messe privée et d'y communier. — *Si, si*, demandez à Mgr de Mérode ou à Mgr Talbot ; ils vous introduiront. »

Là-dessus, il m'a donné sa main à baiser, il m'a béni, et je l'ai quitté, suivi jusqu'à la porte de son cabinet par son doux sourire et par son doux regard.

\*  
\*\*

---

1 — Ministre de l'Instruction publique.

26 février. [Æ.C., t. 18, p. 63.]

Le soir même de mon audience, j'ai su par Mérode que le pape avait été content de moi. Il avait conté, en riant de tout son cœur, l'histoire de l'évêque de Strasbourg. Néanmoins, Mérode a essayé de me persuader que le pape m'avait fait des observations critiques sur le journal, me disant que les paroles bienveillantes du Saint-Père, il faut en ôter la moitié, et que, quant aux critiques, il faut y ajouter le double, attendu que le pape est fort bon et craint toujours d'affliger ceux à qui il parle. J'ai répondu que je ne pouvais pas croire que j'eusse intimidé le souverain Pontife, et que je prenais ses paroles pour argent comptant. [...]

\*  
\*\*

A Eugène Veillot. [Æ.C., t. 19, p. 399.]  
Rome, 25 janvier 1859.

Mon petit frère,

Voici ma première écriture depuis Marseille. Elle ne sera pas longue, vu la plume de fer rouillé dont je suis obligé de me servir et vu les chevaux qui m'attendent pour voler à Subiaco.

Tout est magnifique, le temps et l'accueil, et au delà de toute prévision ; la modestie seule m'empêche de déclarer que c'est un triomphe. Ma première audience, donnée avant d'être sollicitée, a duré cinq quarts d'heure, proportion monumentale. Le Saint-Père a été tendre. Tout ce que je puis dire, c'est qu'il est des nôtres entièrement, comme nous sommes des siens. Il a pourtant fait sa petite réserve *pour les personnes*, mais par manière d'acquit de conscience et sans insister quand je me suis défendu. Politique, religion, polémique, amitiés, inimitiés, craintes, assurances, tout est commun. *Ma le persone !* J'ai nommé plusieurs personnes, Cousin et d'autres de toute robe et de toute couleur ; accord parfait. Si Cousin n'est pas affiché <sup>1</sup>, ce ne sera pas ma faute, ni la bonne envie qu'on en a. Cette audience s'est terminée par une bénédiction générale pour *L'Univers* et plus spéciale pour nous. « Je bénis Monsieur Veillot, Monsieur Eugène, les sœurs, la belle-sœur, *et les petits-neveux lorsqu'il y en aura.* » *Crescite et multiplicamini.*

La seconde audience pour Élise, moins longue a presque plus encore abondé en témoignages de bonté et de satisfaction. Je n'ose vraiment pas te décrire l'air du Saint-Père et ses paroles lorsqu'il faisait mon éloge à Élise. Il s'appuyait sur moi, et nous avions tous trois les yeux humides. Pauvre cher *Univers* ! C'est bien lui qui m'apparut dans ce moment, « l'enfant sur qui la mère s'appuie <sup>2</sup> ». Va, frère, nous n'en avons pas subi assez pour payer cet instant. Élise vous contera tout cela elle-même quand nous serons au festin du retour. Il s'est informé en détail de notre ménage particulier, et il a

1 — Mis à l'index. De grands efforts étaient faits alors par les chefs du catholicisme libéral pour empêcher que le livre de M. COUSIN : *Le Vrai, le Beau et le Bien*, fût condamné. (*Eugène Veillot*).

2 — « Un mot de Montalembert. » (*Eugène Veillot*).

dit à Élise qu'elle était la *Monaca di Casa*. Le nom lui en est resté. J'ai fait aussi la description des gens de *L'Univers* et acquitté notre dette pour Taconet. Élise a reçu un camée en pierre dure, de ceux que l'on donne aux gens de la haute volée, et moi un autre. Les cadeaux ont fait sensation, non moins que la durée exceptionnelle de l'audience. Rességuier <sup>1</sup> nous avait précédés ; il a eu dix minutes, nous avons eu une demi-heure. Talbot qui était de service l'a fait savoir au dit Rességuier qu'il a rencontré le soir en Borghèse. Attrape, Falloux !

Nous n'avons plus d'ennemis, et nos vieux amis sont dans l'allégresse. Mérode <sup>2</sup> est parfait et nous a déjà donné trois fois à dîner, avec Mgr Lacroix, il nous a promenés à Ostie. Antonnelli, Berardi, Fioramonti <sup>3</sup> sont charmants. Élise obtient toutes les permissions qu'on donne aux ambassadrices, et je me fais faire une culotte, pour aller recevoir un cierge à la Chandeleur.

On ne croit pas à la guerre ici <sup>4</sup>. Je n'y crois pas non plus. Néanmoins ton article était à faire, et il est bien fait, quoique un peu raide. [...]

Frère Louis.

\*  
\*\*

*Au sujet de l'enfant Mortara* 5.

A M. Eugène Veuillot. Février 1859. [*Œ.C.*, t. 19, p. 402.]

J'étais avant-hier dans la basilique vaticane, au pied de la chaire de Saint-Pierre, avec Élise. Mgr Bastide nous expliquait les beautés sacrées de ce lieu, lorsque nous vîmes arriver un religieux blanc conduisant une bande de petits écoliers, vêtus suivant

1 — Le comte Albert de Rességuier, ancien officier, ancien député, de 1849 au Coup d'État, futur député en 1871, auteur de quelques volumes, homme d'œuvres, appartenant à l'école « libérale ».

2 — Mgr de Mérode, beau-frère de Montalembert, futur ministre des Armes.

3 — Le Secrétaire d'État ; un futur cardinal ; le Secrétaire du pape, qui avait rédigé le Bref de 1853 (au moment de l'affaire avec Mgr Sibour) et qui, depuis, était devenu l'un des bons amis de *L'Univers* et de Louis Veuillot.

4 — La guerre entre la France et l'Autriche, en Italie, qui éclata quelques mois après.

5 — En 1851, Edgardo Levi-Mortara, fils d'une famille juive de Bologne, tomba gravement malade à l'âge de dix-sept mois. La servante catholique de la famille, croyant qu'il allait mourir, le baptisa secrètement. Mais l'enfant guérit. Lorsqu'elles apprirent la chose, en 1858, les autorités ecclésiastiques locales déférèrent le cas à Rome. Avec l'accord de Pie IX et conformément aux règles canoniques, la congrégation de l'Inquisition décida de retirer l'enfant à sa famille pour l'élever chrétiennement. L'enfant fut donc confié à un institut catholique romain et quand ses parents voulurent le reprendre, lui-même déclara qu'il souhaitait rester catholique. Pie IX prit à sa charge les frais de pension et de scolarité de son protégé. Mortara devint prêtre (ordonné par Mgr Pie en 1875) et vécut saintement. Cette affaire fit grand bruit. Les journaux parlèrent d'enlèvement. La communauté juive, les libéraux, les anticléricaux, les franc-maçons en profitèrent pour orchestrer une campagne de dénigrement et dénoncer l'obscurantisme de l'Église. *L'Univers* fut pratiquement le seul à défendre la décision du pape. Dans les colonnes du journal, Dom Guéranger expliqua, le 24 octobre 1858, que, dès lors que l'enfant était baptisé, son droit surnaturel à être préservé du péril d'apostasie et à jouir des biens de son baptême l'emportait sur le droit des parents à éduquer leur enfant.

l'usage romain du même habit que leur maître. Sous la gravité de ce costume, ces visages d'enfants ne paraissaient que plus frais et plus éveillés. Mgr Baside en attrapa par le menton un de très petite taille, mais robuste, et qui le regardait avec ses grands yeux intelligents et étonnés : « Voilà me dit-il, ce fameux personnage qui a tant occupé l'Europe et vous : je vous présente le petit Mortara. » En même temps, il me nomma au religieux qui était l'un des supérieurs de la congrégation des clercs réguliers, nommés vulgairement à Rome *Rochettini*, parce qu'ils portent habituellement le rochet. C'est une congrégation enseignante très considérée.

Je m'étais toujours proposé depuis mon arrivée de voir ce célèbre petit Mortara. Je fus vraiment enchanté de le rencontrer au pied de la chaire de Saint-Pierre. Sur l'ordre de son supérieur il me baisa la main. Quel spectacle pour M. Plée du *Siècle* s'il avait pu le voir ! J'embrassai moi-même de très bon cœur l'écolier des *Rochettini*, et Élise en fit autant. Il est bien portant, il a la figure ouverte et spirituelle, et les plus beaux yeux du monde. Il répond sans embarras, comme un enfant bien élevé, aux questions qu'on lui fait. Il écrit déjà gentiment ; il est le plus fort de son âge et de la classe sur le catéchisme.

Je l'ai revu ce matin dans sa prison. C'est le beau couvent de *San Pietro in Vincoli*, que nous autres, jésuites sans entrailles, nous oserions nommer aussi un collège. Les Rochettini gardent et desservent cette admirable église de Saint-Pierre-ès-Liens, où les curieux vont admirer le *Moïse* de Michel-Ange, où les chrétiens vont vénérer les reliques des Macchabées, déposées sous l'autel, et les chaînes que le premier pape a portées dans une prison d'un autre genre. Après que j'eus baisé ces chaînes plus illustres que toutes les couronnes, je demandai à voir l'innocente victime de la tyrannie pontificale. On l'alla chercher, et j'attendis dans le cloître intérieur. Ce cloître est vaste, orné de marbres, de fleurs, de peintures et d'eaux jaillissantes ; le soleil y descend et joue sur tout cela. Voilà donc où ce pauvre enfant est condamné à prendre ses récréations, quand ses professeurs ne le mènent pas en promenade à Saint-Pierre, au Colisée, à Saint-Paul-hors-les-Murs, à Saint-Jean-de-Latran et aux autres endroits ! Je n'eus pas beaucoup le temps de m'apitoyer, le martyr arriva. Je lui trouvai la même mine fraîche et éveillée, les mêmes grands yeux intelligents. Il me dit qu'il aimait bien son père et sa mère, et qu'il irait demeurer avec eux quand il serait grand et instruit, pour leur parler du Saint-Père, du bon Dieu et de Maria Santissima. Après quelques entretiens de ce genre, il me baisa de nouveau la main, je l'embrassai de nouveau, et il partit en gambadant pour rentrer dans sa classe. Il n'a pas l'air de sentir du tout l'horreur de son sort ; mais c'est là, dirait M. Plée, le comble de l'horreur.

\*  
\*\*

A M<sup>lle</sup> Élise Veuillot. Rome, le 18 février 1860. [*Œ.C.*, t. 20, p. 147.]

[...] J'ai vu le pape, ma chère enfant, et je profite d'une occasion, qui sera peut-être le P. Régis <sup>1</sup>, pour ajouter un P.S. à ma lettre de ce matin.

---

<sup>1</sup> — Fondateur de la Trappe de Staouëli près d'Alger.

L'entrevue a été tendre, douce et grave. Il m'a reçu en prononçant les paroles de Notre-Seigneur : « Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice ! » Il m'a béni, et toi, et tous, et puis encore toi, et tu auras quelque chose. Il m'a demandé ce que nous voulions. « Saint-Père, vous servir où vous voulez, comme vous voulez. » Son désir, encore retenu dans l'expression, est qu'il se fasse quelque part un autre *Univers*.

[...] Le Saint-Père s'attend à une catastrophe. Il croit qu'il sera chassé de Rome. « Nous reviendrons ; mais, pour la gloire de la vérité et pour l'éclat de son triomphe, il faut que nous soyons abattu, je dis abattu ; le pape ne meurt pas. Grâce à Dieu, mon âme est tranquille jusqu'à présent. Je prie Dieu de m'assister toujours, je le prie sans cesse ; car, si je prenais confiance en moi-même, je tomberais... »

Sortant du Vatican, je suis allé à Saint-Pierre. Devant la statue, il y avait un tas de pauvres gens. Une petite fille, en haillons, grimpa sur le piédestal pour s'élever jusqu'au pied et le baiser. Elle y parvint, aidée d'une sœur plus petite encore, s'y accrocha des deux mains et, enfin, y colla ses lèvres. Ensuite, elle aida sa petite sœur à en faire autant. Ce tableau me fit penser à nous, ma petite sœur, et, lorsqu'à mon tour je baisai le pied de saint Pierre, il me sembla que je te sentais derrière moi.

Vive Jésus !

## Le concile Vatican I

*Depuis le concile du Vatican.*

A M<sup>me</sup> de Montsaunlin. [*Œ.C.*, t. 24, p. 286.]  
Rome, 12 mai 1870.

[...] Il est vrai que je suis consolé par le spectacle de la beauté de l'Église. Sans doute, comme toutes les choses humaines, ce tableau a ses ombres et il y en a de bien noires et que pourrais dire cruelles. Des hommes qui intriguent sous l'habit des Apôtres, qui songent à eux-mêmes, qui veulent faire à tout prix triompher leurs petites pensées ou, du moins, donner du retentissement à leur petit nom. Cela est triste et ces déplorables passions sont inexorables. Mais, d'un autre côté, que de vertus fortes et douces, que de patience, que de saints évêques dignes de faire des miracles et qui en font ! Grâce à Dieu, ceux-là sont les plus forts, ils triompheront sans intrigue par la vigueur de leur volonté qui ne veut que la volonté de Dieu et qui met à l'écart toutes les considérations humaines ; rien ne les émeut, aucune ruse ne les surprend, aucune crainte ne les fait trembler.

Ils triompheront, et bientôt, soyez-en certaine. La grande discussion commence demain <sup>1</sup>. Qu'elle soit pacifique ou turbulente, le résultat est assuré et sera, je crois, assez prompt. Il laissera l'Église plus forte, plus unie, quoi que pense et quoi que fasse le monde, et les desseins de Dieu s'accompliront.

---

1 — Le 13 mai s'ouvrit le débat sur la Constitution *Pastor aeternus*, qui contenait la définition de l'infailibilité pontificale.



Nous avons vu dimanche le Saint-Père. J'ai raconté cette audience et tout ce que j'ai dit est rigoureusement vrai ; mais je n'ai pas tout dit <sup>1</sup>. Le Saint-Père a été pour nous plein de bonté et, pour dire le mot, vraiment et tendrement paternel. Il nous a gardés longtemps, il a béni tous nos amis. Vous étiez bien là dans nos cœurs. De tels moments récompenseraient largement des fatigues plus grandes que les miennes.

\*

\*\*

*Le Bref de Pie IX en faveur de Louis Veillot.*

A Eugène Veillot. Rome, 24 mai 1870. [Æ.C., t. 24, p. 291.]

Voici le Bref <sup>2</sup>. Je trouve qu'il en dit long, et si cette pièce ne vous semble point de la bonne faiseuse, c'est que vous n'en jugez pas comme ici <sup>3</sup>. Tous ceux qui en ont entendu la lecture, évêques et autres, le déclarent *enfonçant* et le plus beau qui ait paru avec celui de Dom Guéranger <sup>4</sup>. L'abbé Davin m'en a félicité sans allégresse. En son âme, il doute que Gondonet <sup>5</sup> en reçoive un pareil.

Mon idée est que vous feriez bien de le mettre en premier Rome en 10 interligné, précédé de ma lettre en 9. Faites-moi petit, petit. Je vous assure que ce papier ne me donne pas un plaisir sans mélange et que je l'aime mieux pour le journal et pour vous autres que pour moi. J'ai le cœur plein de joie, mais l'âme pleine de terreur. Les Brefs du pape m'ont toujours fait éprouver cette angoisse. C'est que le bon Dieu sait le fin du fin. Néanmoins, pour l'œuvre, la louange est juste et utile et nous pouvons la savourer sans remords. Hélas ! mes amis, croyez bien que je ne suis pas encore revenu et qu'il faudra dévorer le feu de juin. Si les louanges du pape se payaient avec de la sueur, je serais en règle. Que vos enfants, vos femmes, vos pères, mères et frères et sœurs en Normandie, en Flandre et Artois, Beauvaisis, Lyonnais et autres lieux plus sauvages, notamment le Rouergue et l'Albigeois, prennent tous leur part dans la bénédiction donnée à ma famille, car tous en sont et l'on ne saurait être plus frère que je ne le suis pour toi, ô rédaction de *L'Univers*. Devenir frères par l'encre comme on l'est

---

<sup>1</sup> — Le dimanche 8 mai, Louis Veillot, qui avait à remettre au Saint-Père une somme de cent mille francs, provenant de la souscription permanente ouverte par le journal en faveur du Concile, avait été reçu par Pie IX en audience particulière, avec sa sœur et ses filles. Il en a reproduit, dans *Rome pendant le Concile*, le récit envoyé dès le lendemain à *L'Univers* (*op. cit.*, p. 368).

<sup>2</sup> — Un Bref, en date du 19 mai, par lequel Pie IX, non content de remercier Louis Veillot de la souscription poursuivie par le journal, lui décernait un éloge sans réserve, en particulier pour ses campagnes actuelles. En un tel moment, ce document pontifical eut un retentissement profond.

<sup>3</sup> — Le vous indique que bien qu'adressée à Eugène Veillot, cette lettre était destinée collectivement à toute la rédaction.

<sup>4</sup> — Pie IX, durant le concile, accorda plusieurs Brefs, qui constituaient une claire indication de sa pensée personnelle. Celui que reçut Dom Guéranger, l'un des défenseurs les plus énergiques et les plus considérés de l'Infaillibilité pontificale, engagé dans une vive controverse avec le P. Gratry, fit également sensation.

<sup>5</sup> — C'est-à-dire Gondon, ancien rédacteur de *L'Univers*, passé au camp libéral.

par le sang, je ne sais pas si le bon Dieu avait encore fait ce miracle. Je croyais que tout au plus les frères d'encre pouvaient être frères de *laïd*. A Chantrel !!

\*  
\*\*

*En vue de la publication de la déclaration Pastor Æternus.*

A M. Eugène Veillot. [*Œ.C.*, t. 24, p. 298.]  
Rome, mercredi, 13 juillet 1870.

Ma foi, frère, je m'enfle ! Je vais jusqu'à croire que je gagnerais ma vie dans les journaux comme simple informateur... Voici le chef-d'œuvre du métier, surtout si tu considères que je suis honnête homme et du bon parti. Un coquin neutre – j'entends qui ne serait pas de la villa Grazioli<sup>1</sup> – aurait été obligé de payer bien cher le papier<sup>2</sup> que je t'envoie et que j'ai eu pour rien, ni du côté de la conscience, ni du côté de la bourse. J'ai dû seulement suer et faire de l'éloquence, et tripoter le pavé de Rome à l'heure où, dans cette saison, ne sortent ni les chiens, ni même les Français.

Le vote aura lieu dimanche peut-être, au plus tard mardi. Tenez-vous prêts pour dimanche. Un coup de télégraphe vous avertira samedi matin.

Le secret le plus rigoureux devant être gardé jusqu'à la promulgation, vous devez faire en sorte que rien ne sorte de l'imprimerie avant le coup de canon du fort Saint-ange qui vous sera porté en temps opportun. Il y aura un mot et un chiffre. Le mot : *allez* ; le chiffre sera celui des *Non placet*. Si Dieu permet que tous les aveugles ouvrent les yeux, le télégramme dira : *unanimité*. Mais je n'espère pas ce grand miracle. Il y a des hommes de perdition qui veulent être perdus.

Les 88 *non placet* ont étonné, et çà et là, consterné, mais non découragé. Ils ont produit plutôt un effet contraire. On a vu l'entêtement hérétique, l'inutilité des concessions, et ce qui pourra être modifié, d'après les *juxta modum* (la plupart exprimés par la majorité mécontente), le sera dans le sens de la vigueur. Voilà pourquoi l'on propose la suppression du texte de saint Augustin, p. 11 et l'addition de *singulis* contre une thèse de Bossuet qui, forcé d'accorder l'infailibilité, ne veut l'attribuer qu'à la série en sorte que par là, grâce à Dieu, un pape répare toujours la faute où aurait pu tomber un autre pape par la grâce de Satan. Il a dit plusieurs bêtises, notre Bossuet, et j'ai peur quelquefois que son purgatoire ne soit pas fini. Hélas ! le bon Dieu peut donc tarder à orner son paradis d'un homme qui avait une si belle plume !

La rage de l'opposition paraît sans bornes. En ce moment, ils semblent déterminés à tout. Félix les conduit ; plusieurs marchent en rechignant, mais ils marchent. Ils ont dit leur *non placet* avec assurance. Mais ils trouveront plus assuré qu'eux. Pie IX sait qu'il a dans sa main la foudre et qu'il doit s'en servir.

1 — Où demeurait Mgr Dupanloup.

2 — Le texte de la Constitution *Pastor æternus* (portant définition de l'Infailibilité) qui, votée le jour même par 451 *Placet*, contre 88 *Non placet* et 62 *Placet juxta modum*, devait être acclamée, le 18, à l'unanimité moins deux voix. *L'Univers* put ainsi la publier à Paris le jour même où elle était promulguée à Rome.

Je l'ai vu hier. Il m'a gardé une bonne demi-heure. Il avait vu le matin l'archevêque de Paris. Il était grave, mais tranquille. Il m'a dit en propres termes, avec un geste doux et royal, que celui qui résisterait à la foi de l'Église serait frappé : *Sara colpito* ! J'ai entendu la voix ; j'ai vu le geste et je t'assure que le coup ne se fera pas attendre.

Mgr Landriot <sup>1</sup> (oh ! qu'il est fatigant !) a voté *Juxta modum* ; il dira *placet* au dernier moment. Semblablement Avignon et Sens <sup>2</sup>. Viviers <sup>3</sup> a dit *placet*. On ne s'y attendait pas, et moi moins que personne.

Vous avez la bénédiction du Saint-Père, vous, vos attenances et vos descendances.

Ainsi, frère, célérité, prudence, discrétion et tonnerre, voilà, voilà, *Univers* français. Tiens prêts deux numéros pour dimanche et pour mardi, car ce serait un horrible malheur si nous allions partir avant le signal.

Et moi, je m'immole à la patrie ; je reste jusqu'au jour de la promulgation pour veiller à tout. Tu sauras le prix de ce sacrifice, si tu veux passer quatre jours dans une étuve à rôtir les bœufs. Je vous embrasse.

Louis.

## Les infamies de Victor Hugo

*Dans les Châtiments, Victor Hugo attaquait violemment Louis Veillot – coupable d'avoir critiqué certains de ses vers – et allait jusqu'à injurier sa mère.*

A M. Auguste Bouchet, rédacteur en chef du *Journal du Puy-de-Dôme*.  
[Œ.C., t. 18, p. 168.]

Paris, 12 décembre 1853.

Monsieur,

J'ai eu le plaisir de lire les articles que vous avez publiés dans le *Journal du Puy-de-Dôme*, à l'occasion des vers de M. Hugo. Je vous remercie de vos sympathies. Je me suis convaincu, en cette circonstance, que la haine la plus enragée ne peut rien contre la réputation d'un honnête homme, et ne fait qu'avilir ceux qui l'éprouvent. Il y a nécessairement dans le monde un troupeau de niais et de méchants qui sera toujours contre quiconque défendra hardiment la vérité et la justice. Mais qu'importe cela ? Ce troupeau, immense par le nombre, ne pèse absolument rien dans la balance de l'opinion. *Le Siècle*, avec ses vingt-cinq mille abonnés, n'est que la voix d'un seul imbécile. Si j'avais besoin d'encouragement pour continuer la lutte à laquelle j'ai voué ma vie, je puiserais plus de force qu'il ne m'en faut dans le sentiment que soulèvent ces attaques stupides et sauvages, sentiment dont vous avez donné, Monsieur, une si vigoureuse expression.

Grâce à Dieu, mon drapeau n'a point à rougir de moi. Je l'ai servi avec zèle, avec constance, avec désintéressement ; je n'ai jamais demandé ni accepté aucune récompense. Je n'ai voulu être ni fonctionnaire ni député, et je n'ai pas plus sollicité les pe-

1 — Archevêque de Reims.

2 — NN.SS. Dubreil et Bernadou.

3 — Mgr Delcuzy.

tits que les grands ; je n'ai jamais franchi les portes de l'Élysée, ni des Tuileries ; je n'ai frappé ni à la porte de la réputation, ni à celle de la fortune. On dit que je suis riche et que l'Église me fait des pensions. Je ne demande à l'Église que les sacrements pendant ma vie, et, après ma mort, les prières qu'elle accorde à tous les chrétiens. Je n'ai pas de terre, pas de revenu ; je vis humblement de mon travail, plus près, grâce à Dieu, de la pauvreté que de l'aisance, et je suis enfin du petit nombre de gens qui ne veulent pas s'enrichir. Pardonnez-moi cet épanchement tout confidentiel. Comme je n'ai pas l'honneur d'être connu de vous, je me suis laissé aller au plaisir de vous montrer que l'homme privé n'est pas indigne de la considération que vous avez témoignée à l'homme public.

\*  
\*\*

A M. l'abbé X... 27 décembre 1853. [*Œ.C.*, t. 18, p. 172.]

[...] Je vous remercie de la compassion que vous me montrez quand vous me voyez aux prises avec les méchants, qui sont les sots armés en guerre, et d'autant plus sots. Ce misérable Hugo m'a en effet frappé au cœur, en mêlant le nom de ma très digne et très vénérable mère dans la potion qu'il voulait me faire avaler <sup>1</sup>. J'ai senti le coup plus vivement que je ne ressens ordinairement ces choses-là ; quoique Dieu ne m'ait pas fait la grâce de m'y rendre complètement insensible, je les supporte bien, et je les oublie vite, mais ce trait m'a fait saigner plus longtemps. Heureusement que je n'en garde aucun ressentiment personnel. Ils peuvent faire ce qu'ils voudront : ils m'auront toujours pour adversaire, mais pas pour ennemi.

Adieu, mon cher abbé ! Toute ma maison va bien ; ma sœur vous salue, et je vous embrasse. Rappelez-moi à M. le curé du Chautay. Bien à vous en Notre-Seigneur.

Louis Veuillot.

## Sur le 18<sup>e</sup> siècle

Au comte Luigi Cibrario, historien piémontais. [*Œ.C.*, t. 18, p. 131.]  
Paris, 8 mai 1853.

La manière dont vous envisagez le 18<sup>e</sup> siècle répond à toutes mes convictions. C'est le siècle le plus méprisable de l'histoire, et l'orgueil effréné de la pensée l'a fait tomber au dernier degré de l'abjection. J'ai dit un jour que l'on ferait le blason de ce siècle en dessinant la guillotine sur le fatras de l'Encyclopédie. Si vous lisez *Les Livres Penseurs*, vous n'y verrez rien qui puisse vous aider dans votre travail, mais vous verrez que c'est un travail que je désirais. Il y a un chapitre sur la nécessité de peindre, tels qu'ils ont été, d'après leurs mémoires autobiographiques de leurs ouvrages, tous les

---

<sup>1</sup> — Dans la pièce des *Châtiments*, où le poète en furie déversait sa bile contre Louis Veuillot, il allait jusqu'à prétendre que l'écrivain catholique était né d'une malhonnête femme.

docteurs de la philosophie, et j'avance qu'en leur appliquant le Code pénal, même tel qu'ils l'ont fait, aucun n'échapperait aux galères. Il me semble que vous n'êtes pas loin de conclure comme moi.

Daignez agréer, M. le comte, les sentiments dévoués de votre humble serviteur.

Louis Veillot.

## Menaces sur l'avenir

*Article publié par L'Univers, le 18 juin 1853 <sup>1</sup>. Constatant l'affaiblissement de l'esprit chrétien en Europe et la force croissante de la Russie, Louis Veillot prédit l'alliance du tsarisme totalitaire et du socialisme si la Russie ne se convertit pas. Les faits ne lui donneront tort que sur un point : le tsar fut la victime et non l'allié du bolchévisme moscovite.*

Donoso Cortès nous écrivait de Madrid, le 11 avril 1850 :

Je proteste contre ce rôle de voyant que l'on veut me faire jouer. Je n'ai pas annoncé la dernière catastrophe du monde ; j'ai dit simplement tout haut ce que chacun dit tout bas : Les choses vont mal ; si elles suivent ce train, nous aboutirons à un cataclysme. L'homme pourrait se sauver, qui en doute ? mais c'est à condition de le vouloir, et il me semble qu'il ne le veut pas. Eh bien ! si l'homme ne veut pas se sauver, je crois que Dieu ne le sauvera pas malgré lui.

Quelles sont, au juste, les forces respectives du mal et du bien ? Autre problème, autre secret ! A les peser aux balances de la simple raison, le mal l'emporte. Son armée est immense ; le premier cri de guerre, surtout le premier avantage, en décuplerait le nombre et l'audace. Voyez par combien de points la société est vulnérable, quels remparts démantelés et vingt fois franchis elle oppose à ses destructeurs, et comme tout cela n'est en vérité qu'une poussière ! Sans doute, mû par des prières plus puissantes que toutes les iniquités humaines, Dieu peut tout changer ; et, dans cette balance du mal et du bien, le seul poids d'un saint fera descendre le plateau qui monte. Mais ce sera un miracle. Le monde en a besoin ; Dieu le fera-t-il ? Il le fera si les destinées de l'humanité ne sont point accomplies.

Dans tous les cas, un miracle même ne nous sauvera pas sans catastrophes. Ces grands saints, nous les appelons grands non seulement parce qu'ils sont le sel quotidien de la terre, mais parce qu'ils viennent avec une mission expresse, à longs intervalles, pour réparer d'immenses désordres par des travaux immenses. Or, ils n'ont pas coutume de paraître uniquement en conciliateurs, le rameau d'olivier à la main. Ils sont aussi généraux d'armée ; ils conduisent une guerre, ils prêchent la pénitence et ils l'apportent. Leur œuvre ne consiste pas tout entière à relever des ruines ; des ruines aussi doivent être faites par eux. Soit qu'ils aient mission de délivrer le peuple de Dieu

---

<sup>1</sup> - *Cœuvres complètes*, Paris, Lethielleux, t. 30 (*Mélanges religieux, historiques, politiques et littéraires*, 2<sup>e</sup> série, t. 5 : années 1851-1853).

pressé et accablé d'ennemis ; soit qu'ils le mènent aux agrandissements et aux conquêtes, ils ébranlent et transforment le monde.

L'œuvre de salut semble moins que jamais pouvoir aujourd'hui s'accomplir pacifiquement. Il y a une barbarie et une idolâtrie nouvelles sur la terre ; nouvelles du moins depuis la régénération du genre humain par le sang de Jésus-Christ. La barbarie savante a créé des moyens d'oppression inouïs : l'idolâtrie des jouissances matérielles affaiblit le petit nombre de ceux qui les possèdent autant qu'elle affame ceux qui ne les possèdent pas. Une incrédulité vraiment sauvage, non seulement à l'égard des doctrines religieuses, mais à l'égard des doctrines purement humaines, se cache sous le vernis des conventions sociales et des conventions politiques. On sacrifie tout à la fortune, à l'avancement, au bien-être. [...]

Un égoïsme pousse jusqu'au plus cynique mépris de l'opinion, et du dévouement pour le mal, vu le caractère saillant de la civilisation présente. Il apparaît même parmi les chrétiens. Leur vertu est bien morne, bien tiède ; ils aiment bien leurs aises et leur repos ; ils sont bien froids pour toutes les œuvres de zèle qui ne portent pas le masque blafard de la philanthropie, ils s'en déclarent quelquefois bien importunés ! Que fera-t-on de ces hommes à qui Dieu leur a donné Pie IX ; et qu'ont-ils donné à Pie IX ? Que lui auraient-ils donné surtout si la Providence n'avait pas lié visiblement la cause du pape à celle de l'ordre politique européen ? Ils laissent tout faire à Dieu ; mais si Dieu, ne veut pas tout faire ?

Quel regard assez perçant, se promenant sur le monde peut y découvrir l'armée du saint qui sauvera le monde. Dieu suscitera sans doute l'armée lorsqu'il suscitera le saint. Aujourd'hui, il n'y a que deux armées dans le monde, deux armées destinées à se confondre : celle de Mazzini et celle de l'empereur Nicolas.

Il est bon de réfléchir ; il ne faut pas attendre un miracle sans le demander, sans s'efforcer de le mériter. On le demandera d'autant mieux, on s'efforcera d'autant plus de l'obtenir que l'on connaîtra davantage le péril. Hélas, le péril ne disparaîtra pas, ne diminuera pas, parce que nous refusons de le voir !

Tournons les yeux vers ce grand empire de Russie, qui sera demain l'empire d'Orient. Là, un crime, formidable, accompli avec une infernale sagesse, crie au ciel vengeance contre l'Europe qui le permet. Là, on immole une église catholique ; là, comme conséquence immédiate de ce crime une politique qui n'a rien de chrétien, rien même d'européen, vraie politique de calife, disposera souverainement de l'enthousiasme fanatique d'innombrables barbares. C'est là que doivent regarder ceux qui, après les dernières convulsions de l'Europe civilisée, comptent encore sur la douceur de ses mœurs, la sagesse de ses hommes d'État, la force de ses gouvernements, et croient que Dieu ne voudra pas détruire un si bel ouvrage.

Loin de craindre la Russie, beaucoup de gens espèrent en elle. Ils n'ont pas étudié sa politique à l'égard des catholiques. Le chef actuel du gouvernement russe peut partager l'erreur qui voit en lui l'ennemi et le vainqueur du socialisme ; cette erreur ne change rien à la nature des choses. *Entre le despotisme moscovite et le socialisme européen, il existe une affinité profonde. Chacun de leur côté, ils agissent de la même manière et l'un pour l'autre ; un jour, ils n'auront qu'une seule et même action.*

Quand l'heure sera venue ; quand, d'une part, le socialisme aura détruit ce qu'il doit naturellement détruire, c'est-à-dire les armées permanentes par la guerre civile, la propriété par les confiscations, la famille par les mœurs et par les lois ; et quand, d'une autre part, le despotisme moscovite aura grandi et se sera fortifié comme il doit naturellement se fortifier et grandir, alors le despotisme absorbera le socialisme, et le socialisme s'incarnera dans le Czar ; ces deux effrayantes créations du génie du mal se compléteront l'une par l'autre. Après avoir donné au Czar ses alliés les plus utiles, le socialisme, qui n'a ni Dieu ni patrie, lui fournira ses plus impitoyables instruments. On sait déjà ce qu'ils savent faire l'un sans l'autre ; on le voit en Suisse et en Pologne. *Tous deux ont déclaré la guerre à l'Église de Jésus-Christ ; maîtres du monde, ils écraseront le monde d'une chaîne que les âmes porteront comme les corps, et rien de semblable ne se sera vu sur la terre.* Les socialistes, aidant le Czar à traquer la conscience, qui est la liberté, lui dénonceront toute pensée assez fière pour ne pas l'adorer, et lui, leur donnera sous ses pieds cette, égalité de la dégradation qui est le rêve et le supplice de leur envie.

Si Dieu n'y met ordre, ainsi sera châtié l'orgueil de la civilisation moderne ; ainsi gémiront sous le joug de l'homme, ces titans de la science et de la raison humaines, qui ont entrepris de secouer le joug de Dieu.

## Les catholiques libéraux

*Au sujet de Montalembert.*

A M. l'abbé Vervost. 1853. [Æ.C., t. 18, p. 173.]

Monsieur,

Je remets à vous parler des Classiques quand j'aurai l'honneur de vous voir ; mais je crois devoir vous dire tout de suite un mot touchant M. de Montalembert. Je vois, par la réponse que vous me communiquez, ce que contenait sa lettre. C'est la même qu'il écrit au monde entier, et qui consiste toujours à décrier, en les accusant de *servilisme*, des gens qui savent cependant beaucoup mieux que lui se rendre indépendants de leurs propres passions, et qui n'ont donné à personne le droit de les soupçonner d'une autre dépendance. Si vous croyez pouvoir adoucir cet esprit cabré, vous faites bien de l'essayer. A mon avis, vous perdrez votre temps. M. de Montalembert, dans la voie où il est, peut sacrifier des doctrines plus importantes que celles qui se rattachent à l'enseignement classique. En ce moment, c'est un Gracque qui pleure la tribune, et vous ne le distraisez pas de ce cher souci. Dans tous les cas, souffrez que je vous prie de ne point me tenir au courant de vos négociations et de ses communications. Comme il ne nous revient jamais de là que des impertinences et que nous avons amplement notre compte, mes amis et moi, je ne trouve pas opportun d'en accroître la somme, et je ne veux pas être tenté de les ressentir plus qu'il ne faut. Je pardonne tout d'avance, dans le passé et dans l'avenir. C'est assez. Quand M. de Montalembert voudra bien revenir, il nous trouvera où il nous a laissés. Nous le ferions fuir en courant après lui,

et le meilleur moyen de l'éloigner est de lui faire croire qu'on le cherche. Mon expérience n'est que trop complète à cet égard. Aussi, Monsieur l'abbé, cultivez-le, mais pour vous-même, et non comme ambassadeur. Pour ma part, je n'ai rien à lui demander, rien à lui offrir, rien à lui céder. Je lui remets de bon cœur tout ce qu'un chrétien doit remettre, et je l'attends derrière des doctrines que je n'ai pas inventées, et où je ne combats ni pour ma situation ni pour ma personne.

J'ai l'honneur d'être votre très humble serviteur.

Louis Veillot.



*Au sujet de Lacordaire.*

Au R. P. Dom Guéranger, abbé de Solesmes. [*Æ.C.*, t. 20, p. 54.]  
25 juillet 1859.

Mon très Révérend Père,

Vous devez être bien étonné de n'avoir pas reçu de lettre de moi et de n'avoir rien lu encore sur les incartades du Jacobin <sup>1</sup>. J'en suis étonné aussi, pas autant que vous parce que je connais mieux la cause de mon silence. Je suis pris dans trois ou quatre sortes de glu dont je ne puis me dépêtrer. Il y a d'abord le journal ; où vous voyez que je ne m'épargne pas ; il y a ensuite l'imprimeur de la seconde série des *Mélanges*, puis un autre, puis un autre encore, et enfin les affaires qui rongent toujours la chienne de vie laïque, et par-dessus tout cela les vacances qui laissent la rédaction en désarroi. Je ne parle pas des chaleurs, je les ai vaincues par un prodige d'énergie qui m'étonne, vu que je deviens gros. Je me lève à quatre heures du matin, je laisse de côté les lettres, je ne fais pas de visites, j'en reçois aussi peu que possible, et je suis en retard de tous côtés. Ah ! mon Révérend Père que les écrivains étaient heureux lorsqu'ils n'avaient que le souci de trouver leur dîner tous les jours et une paire de culottes tous les six mois !

Enfin, je commence à voir jour dans mon tourbillon, et je pense que je pourrai cette semaine happer le provincial des Jacobins. Quand je le tiendrai, je le tiendrai bien, je l'espère, et il payera un long arriéré. Puissé-je l'empêcher de s'endetter de nouveau ! Je ne l'espère point. C'est un saint, mais plein de passion et de rancune. J'ai vu quelqu'un qui a eu tout récemment l'occasion de causer avec lui. Il avoue qu'il a eu tort d'écrire sa lettre sur la guerre d'Italie, et peut-être même de vous injurier comme il l'a fait. Il donne pour raison qu'il a toujours fait des sottises et qu'il en fera toujours. Ce n'est pas là qu'il y a sujet de le contredire. Le voyant en si bonne disposition, on a voulu toucher un mot de sa rage contre nous : il s'est aussitôt fâché et il a donné le plus large cours à ses invectives les plus éloquentes. Ceux qui ont entendu Montalembert et lui sur ce chapitre disent que Montalembert est fade. Je ne crois pas que je le

---

1 — « Le R. P. Lacordaire. Le mot Jacobin était employé ici en souvenir du nom que les Dominicains avaient porté autrefois en France surtout à Paris. » (*Eugène Veillot*). Outre sa sortie dans le *Correspondant* contre Dom Guéranger, le P. Lacordaire venait de publier, sur la question italienne, une lettre qui fut très discutée.



ramène à l'amour, à moins qu'un mouvement de sa grande âme, qui me hait gratis, ne se calme dès qu'il aura quelque chose à pardonner. Ses compagnons ne se soucient pas beaucoup de voir engager la partie. Il en est venu un l'autre jour pour m'engager à ne pas donner le spectacle de la division entre les catholiques. Je lui ai dit qu'il se trompait d'adresse ; il en était convaincu, et il s'est retiré avec la tournure d'un homme qui vient de se trouver maladroit. Néanmoins je l'ai beaucoup soulagé et amené même à désirer mon article, en lui disant que si je ne défendais pas votre cause, vous la pourriez défendre vous-même, et que ce serait un peu plus sérieux. Il a paru très frappé de la justesse de mon observation.

Adieu, mon très Révérend Père. Je ne vous dis rien de nos affaires, elles sont tristes. Mais il faut qu'aujourd'hui je coule à fond une vingtaine de lettres si je veux être libre, demain, de causer avec cet enfant de saint Dominique qui s'est pris de colère contre saint Benoît, et d'admiration pour Julien l'Apostat.

Priez le bon Dieu d'affiler ma langue, et croyez-moi votre bien respectueusement et bien tendrement dévoué serviteur.

Louis Veillot.

\*  
\*\*

*Encore Lacordaire.*

A Mgr Berteaud, évêque de Tulle. 1<sup>er</sup> février 1861. [*Œ.C.*, t. 20, p. 380.]

[...] Je ne pousse qu'un dernier cri, puisse-t-il retentir longtemps au fond de votre conscience : J'atteste qu'il serait utile à moi et à plusieurs d'avoir à lire autre chose que le discours académique du P. Lacordaire.

Nous avons lu enfin, ce fameux morceau : quelle pauvreté, quelle pitié, quelle lâcheté, quel scandale, quel ridicule amour de la phrase, et quelle odieuse servilité envers tous les phraseurs ! Le public lui-même, malgré sa sottise, en est blessé. Il sent que ce religieux n'a pas parlé comme il devait faire et il lui sait mauvais gré de ses caresses. On ne le croit pas sincère ; il l'est cependant. A ses débuts dans l'*Avenir* il écrivait : lorsque « Rousseau rendit à Dieu son âme harmonieuse... », c'est toujours cela.

De telles lectures me rendent malade. Je n'ai pas encore pris l'habitude de les accepter en silence. Il faut que je m'y fasse pourtant : l'autorisation d'écrire m'est formellement refusée, et je suis au secret, car je ne peux avoir de voix qu'un journal. [...]

Adieu, Monseigneur et Père. Je vous vénère tendrement ; je vous baise les mains. Que toute la tendresse de votre âme nous bénisse dans le sentiment filial avec lequel nous sommes à vos pieds !

Louis Veillot.

\*  
\*\*

## ***L'Église libre dans l'État libre :*** **« un bel adage d'utopie »**

Louis Veuillot ne partageait pas l'utopie des catholiques libéraux au sujet de la société moderne et de ses rapports avec l'Église. Ceux-ci avaient trouvé une tribune dans les congrès de Malines qui réunissaient des orateurs catholiques d'Europe, parmi lesquels Montalembert (en 1863) et Mgr Dupanloup (en 1864). Ils résumèrent leur opinion dans la formule célèbre : « L'Église libre dans l'État libre <sup>1</sup> ». Veuillot répond dans *Le Parfum de Rome*. Il imagine un contradicteur italien (Hercule ou Ercole), adepte de l'utopie libérale et défenseur de la politique du roi piémontais Victor Emmanuel, qui cherchait à annexer les États Pontificaux tout en prétendant laisser à l'Église sa liberté dans l'ordre spirituel.

Extrait du *Parfum de Rome*, livre V (« La question romaine »), chap. X (« Un catholique libéral »). [C.E.C., t. 9, p. 142-146.]

Je n'ai pas encore parlé de mon ami Ercole, l'aigle des Romagnes. C'est un Coquelet <sup>2</sup> italien et catholique. Il croit en Dieu et en l'Italie « une et libre ». Il confesse l'Église et le Piémont ; il attend tout du pape et du roi Victor-Emmanuel.

Comme patriote, il veut absorber sa patrie dans l'Italie faite à la taille du Piémont. Comme catholique, il veut placer l'Église en l'air, afin qu'elle soit débarrassée du monde, et le monde d'elle, et que tout aille bien.

Pourtant, chrétien et honnête homme, il ne laisse pas de trouver des difficultés au but qu'il se propose. Sa logique est gênée, sa conscience est gênée. Il est gêné par ses sentiments chrétiens, gêné par sa renommée de catholique libéral, glorieuse conquête de mille travaux.

Il vient fréquemment m'offrir la solution du problème, et chaque fois il se retire à peu près sûr de ne l'avoir pas trouvée. Mais il est convaincu que s'il la rencontre enfin, le règne de Dieu sera réalisé sur la terre. Cela vaut la peine de chercher !

L'Italie une sera la reine du monde, ainsi qu'il est démontré dans la *Primato* de l'abbé Gioberti <sup>3</sup> ; et tout ce qui prouve le contraire ne prouve rien. Quant à la religion catholique, qu'elle soit délivrée de ses possessions temporelles, et aussitôt elle conquerra tous les cœurs. Ercole n'en veut pas douter.

1 — Dès 1862, dans la chapelle de son château de La Roche-en-Breny, Montalembert fit sceller une plaque commémorative où figurait la formule « l'Église libre dans la patrie libre », signée des chefs du parti catholique libéral : Dupanloup, Falloux, Foisset, Cochin, Montalembert et A. de Broglie. Voir *Le Sel de la terre* 16, p. 150 et suivantes. C'est Louis Veuillot qui révéla la chose dans *L'Univers* en 1871, au grand dam du parti libéral, dont Pie IX avait condamné les idées dès 1864 dans le *Syllabus*.

2 — Coquelet (« jeune coq ») est le nom générique que Veuillot donne aux librepenseurs et aux bourgeois louis-philippards qui régnaient à son époque dans la presse, le monde des lettres, des arts et de la politique. Il les a particulièrement pris à parti dans son ouvrage *Les Odeurs de Paris*. (NDLR.)

3 — Dans ce livre-manifeste, l'abbé préconisait la fondation d'une république italienne dont le pape, libéré de ses États, serait la tête spirituelle et le roi de Sardaigne le bras.

\*

Ercole exultait ce matin. — « Ah ! ah ! s'est-il écrié, me montrant un journal, *ecco* ! Ce que je cherche depuis si longtemps, je le tiens donc ! J'ai la formule de mes longs et pressants désirs. » Et il lu : *L'Église libre dans l'État libre* !<sup>1</sup>

« Voilà, poursuivit-il, l'accord de la religion et de la liberté ; le voilà ! L'État libre devant l'Église, l'Église libre dans l'État ; plus de rapports entre eux que par la liberté, plus de chocs ni de chaînes. Saluons la paix du monde ! »

— Je vous honore, Ercole. Vous êtes un terrible mais honnête garçon. Vous voulez le bien, vous aimez sincèrement la liberté de l'État, sincèrement la liberté de l'Église. Le malheur est que ces deux libertés ne sont pas la même liberté... ni la Vertu et Omphale<sup>2</sup> la même dame et la même beauté. [...]

\*

Vous avez cru, *Ercole mio*, vous mettre d'accord avec la Vertu, parce qu'elle vous est toujours chère, et avec Omphale, parce que vous êtes toujours amoureux. Mais Omphale, c'est-à-dire la liberté de l'État, et la Vertu, c'est-à-dire la liberté de l'Église, sont-elles d'accord ?

Omphale tient des propos louches contre la Vertu ; elle en autorise de trop clairs. Écoutez le susurrement des eunuques et les cris endiablés des forbans : ils ne parlent que d'enchaîner cette pauvre Vertu, cette arrogante, cette importune.

« — Oui, disent-ils ; qu'elle soit libre ; mais que sa liberté ne gêne plus la nôtre ! que son silence ne nous condamne pas ! que son aspect même ne nous chagrine pas ! que ses maisons froides n'attristent pas la physionomie de nos villes !

« Quoi ! nous verrions ses processions, nous entendrions ses cloches, nous pourrions rencontrer ses habits lugubres ? Bien plus, elle tiendrait de plein droit ses odieuses écoles qui abusent la jeunesse et qui détournent tant de belles filles d'entrer dans les corps de ballet ?

« Quoi ! elle aurait des lois que nous ne pourrions abroger ? Elle élèverait ses insolents discours contre tout ce que nous aimons, et ses évêques pourraient parler aussi haut que nous ?

« Quoi ! sous prétexte de liberté, nous laisserions vivre, discourir, penser en liberté des hommes qui n'aiment, ni n'entendent, ni ne pratiquent comme nous la liberté ? Non ! nous connaissons la difficulté de répondre à ces gens-là.

« *L'Église libre dans l'État libre*, certainement ! Mais si l'État n'a pas la clef des écoles, l'inspection des sacristies ; s'il ne peut pas fermer la bouche de l'Église — et même l'ouvrir —, alors l'État n'est plus libre ; l'Église est un État dans l'État »

Vous reconnaissez ce langage, Ercole, et vous savez qu'ils en disent bien d'autres ; et vous savez que les plus impudents n'osent pas dire tout ce qu'ils osent penser, n'osent pas penser tout ce qu'ils oseraient faire. Écoutez maintenant la Vertu :

« Mon fils, que me conseillez-vous et qu'espérez-vous ? Ne savez-vous point que je

1 — Le mot fut prononcé par Cavour en 1861.

2 — Dans la mythologie grecque, Omphale est la reine de Lydie qui impose à son esclave Hercule un certain nombre de travaux pour qu'il se purifie du meurtre de son ami Iphitos, avant de finalement l'épouser. (NDLR.)

leur suis à charge, et que si je demeure encore sur la terre, c'est parce que Dieu m'a donné l'immortalité ?

« Ne savez-vous pas que je dois les contredire et qu'ils ne le veulent point ? Ne savez-vous pas que j'ai des paroles à prononcer et des oeuvres à faire dont ils ont horreur ? Ne savez-vous pas que je suis la reine et qu'ils sont des révoltés ?

« Quand même je pourrais consentir à me taire, ils ne me supporteraient pas. Ce n'est pas assez que je cesse de proclamer la vérité, ils me demandent de proclamer l'erreur. Voulez-vous que je ne fasse pas ce que j'ai à faire, et que je ne sois pas ce que je suis ?

« Que gagnerais-je à cela, et qu'y gagnerait le monde ? Le monde n'existe que pour moi, afin que je le remplisse des lumières de Dieu. Or leur liberté est de se persuader et de persuader au monde qu'il y a un autre Dieu que Dieu.

« Ma liberté est sainte et sans tache. Elle a constitué les sociétés sur les notions les plus douces de l'amour, sur les bases les plus claires du devoir. Par ma liberté j'ai créé et maintenu l'ordre entre les hommes ; par elle j'ai mené les âmes à Dieu.

« Je puis subir la force, endurer les fers, dévorer toutes les ignominies, Dieu m'a formée pour ces épreuves, et j'en sors plus digne de ses regards. Mais il n'y a point de force qui me fasse renier la vérité, et je ne reconnais aucune liberté légitime contre ma liberté. »

\*

Hercule, très cher, Omphale raisonne bien, et la Vertu a raison. Allez au fond de l'État, et vous verrez sans peine que l'État se prétend Dieu. Or les droits de la liberté d'un Dieu sont les droits de la Divinité.

A quoi se peut réduire la liberté de l'Église devant les droits de l'État-Dieu ? Votre formule est un de ces beaux lieux communs que charrient en abondance les fleuves du pays d'Utopie.

Si vous disiez : « L'Église libre dans un peuple libre », je le dirais avec vous. Seulement je vous demanderais comment vous concevriez l'Église esclave au sein d'un peuple libre ? comment vous concevriez l'Église libre, et autour d'elle un peuple sans liberté ?

La liberté du peuple et la liberté de l'Église ne se séparent point. Église et peuple sont libres en même temps.

## **Pensées sur la libéralisme catholique**

*Extrait de L'Illusion libérale (Dismas, 1986).*

Le libéralisme catholique nie que le pouvoir puisse être chrétien : je nie qu'il puisse impunément ne l'être pas, et que nous puissions impunément nous dispenser de faire tout ce que la religion commande et approuve pour le maintenir chrétien ou l'obliger à le devenir. Provoquer, fabriquer de nos mains un gouvernement athée par principe, donner le sacre à cette chose absurde et vile, ce serait trahison envers le genre humain.

L'humanité nous en demanderait compte devant Dieu. Elle nous accuserait d'avoir éteint la lampe, d'avoir été les complices des ténèbres. [*L'Illusion libérale*, p. 37-38.]

\*

« Suivre le courant », c'est à quoi se résument ces fameuses inventions et ces grandes fiertés du libéralisme catholique. Et pourquoi donc suivre le courant ! Nous sommes nés, nous sommes baptisés, nous sommes sacrés pour remonter le courant. Ce courant d'ignorance et de félonie de la créature, ce courant de mensonge et de péché, ce courant de boue qui porte à la perdition, nous devons le remonter et travailler à le tarir. Nous n'avons pas d'autre affaire au monde. [*L'Illusion libérale*, p. 43-44.]

\*

Je ne dis point que les catholiques libéraux sont hérétiques. Il faudrait premièrement qu'ils voulussent l'être. De beaucoup d'entre eux j'affirme le contraire ; des autres je ne sais rien, et ce n'est pas à moi de les juger. L'Église prononcera, s'il y a lieu, lorsqu'il en sera temps. Mais quelles que soient leurs vertus et quelque bon désir qui les anime, je crois qu'ils nous apportent une hérésie, et l'une des plus carrées que l'on ait vues. Je ne sais si le monde y échappera. J'en doute. Le libéralisme catholique et l'esprit du monde sont consanguins ; ils vont l'un à l'autre par bien des pentes. Dans la vaste cohue des athées, des déistes, des éclectiques, des ignorants, des prétendus chercheurs, il y a bien des consciences faibles qui ne demandent qu'une religion commode, « tolérante ». Dans l'Église même, on rencontrerait sans doute des fatigués, des tentés, des effrayés, qui ne voudraient pas être ouvertement apostats, ni rompre ouvertement avec le monde. L'hérésie, qui ne nie pas tout à fait la vérité, qui n'affirme pas tout à fait l'erreur, ouvre un lit à ces eaux vaines, elles s'y précipitent des deux versants opposés, et ainsi s'enfle le torrent. [*L'Illusion libérale*, p. 26.]

## Polémique et charité

A Mgr de Langalerie, évêque de Belley <sup>1</sup>. [*Œ.C.*, t. 19, p. 271.]  
Paris, 26 février 1858.

Monseigneur,

J'ai lu avec autant de respect que de chagrin la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Dans sa forme bienveillante, elle condamne le travail de toute ma vie, et elle porte contre moi l'accusation la plus grave que l'on puisse articuler contre un chrétien, celle de manquer de charité.

Je ne dirais pas ce que je pense si je n'ajoutais que les textes cités par votre Gran-

---

<sup>1</sup> — « Mgr de Langalerie, grand ami de la paix et de la douceur, avait trouvé Louis Veuillot trop dur dans certaine polémique avec M. Arthur de la Guéronnière, alors conseiller d'État, chef du service de la presse et l'un des écrivains qu'employait Napoléon III. M. Arthur de la Guéronnière, qui attaquait personnellement Louis Veuillot, se cachait dans cette polémique sous le nom d'un comparse. » (*Eugène Veuillot*).

deur pris à la lettre condamnent toute polémique contre le vice et contre l'erreur. Si la patience et la bénignité de la charité, si l'amour des ennemis nous imposent l'obligation de ne rien dire aux méchants et aux errants dont leur orgueil puisse être irrité, les mêmes raisons nous défendent d'éclairer ceux qu'ils séduisent ; à quoi nous ne pouvons arriver qu'en rendant évidentes leur fourberie et leur incapacité.

Pour moi, j'ai toujours cru que je défendrais efficacement la vérité en ruinant le crédit des sots et des hypocrites qui l'attaquent et qui tirent beaucoup d'influence de leur réputation usurpée. Je cherche à tourner contre eux la puissance du ridicule, dont ils ont usé contre nous. Par là je m'attire leur haine, mais je diminue leur force ; je leur rends service à eux-mêmes en les intimidant. C'est l'exemple des Pères de l'Église. Le doux saint François de Sales, qui employait le miel à l'égard des séduits, versait le vinaigre sur les séducteurs. Il faut, disait-il, crier au loup ; il faut les décrier tant qu'on peut. Saint Bernard n'a pas manqué de charité envers Abélard et Arnold de Bresce. Il les a cependant traités comme je n'ai jamais traité personne.

On dit volontiers que la haine perce dans tout ce que j'écris. Je ne l'ai jamais cru, parce que je n'ai jamais senti la haine dans mon cœur. Si j'y trouvais ce mauvais sentiment, je renoncerais aussitôt à des combats que je ne livrerais plus en chrétien. Je n'ai pas dévoué ma vie aux injures et aux contradictions pour perdre mon âme.

Je me crois d'ailleurs le droit et même le devoir de me défendre lorsque je suis attaqué dans mon honneur personnel, aussi gratuitement et aussi grossièrement que le font certains écrivains, même catholiques, et que l'a fait dans un autre camp celui envers qui Votre Grandeur me recommande de la charité. Mes plaisanteries fort permises sur son anonymat n'autorisaient certes pas ce débordement, d'ailleurs conseillé par un ecclésiastique que je connais, et que l'*Ami de la Religion* a reproduit en défigurant avec impartialité et charité mes réponses.

Il me serait très facile de vivre en bonne harmonie avec tous les incrédules : je n'aurais qu'à leur faire des compliments : à dire contre ma conscience qu'ils ont du talent et qu'ils sont dans la bonne foi. Ils me rendraient des civilités et ils attaqueraient l'Église avec un redoublement d'insolence. Mais me préserve le Ciel de chercher mon avantage aux dépens de la vérité, ou de la défendre de telle sorte que je ne sois pas outragé avec elle !

Au surplus, Monseigneur, cette polémique était finie lorsque vous avez pris la peine de l'écrire. Mon adversaire, reconnaissant son tort, m'avait fait demander la paix, et je la lui avais accordée. On s'était, comme vous l'avez pu voir, proposé de remettre sur le tapis toute la fâcheuse affaire du mandement de Mgr Sibour et de la condamnation prononcée par lui contre *L'Univers*, dans des termes qui ne sont pas des modèles de douceur. J'ai évité ce scandale.

J'ai besoin de dire à Votre Grandeur que je ne me suis pas mépris sur le sentiment qui l'a animée. Je crois profondément qu'elle a voulu, comme elle daigne le dire, me donner une marque de son affection. C'est une grande consolation à la peine que j'ai ressentie ; et cette peine vous fera, j'en ai la confiance, excuser ma sincérité.

J'ai l'honneur d'être, avec les sentiments du plus profond respect, etc.

Louis Veillot.

## Le couvent et la caserne

*L'occupation par les troupes françaises du couvent dominicain de la Minerve, à Rome, inspira cette page à Louis Veillot. Extrait du Parfum de Rome, livre VII, chap. XVII. [C.E.C., t. 9, p. 233-235.]*

Le beau couvent dominicain de la *Minerve* est en partie occupé par un bataillon français, en partie par les religieux. On y peut étudier, toute vive, la différence du couvent et de la caserne.

Dans les grandes salles, on voit des fusils au râtelier, dans les vastes corridors, on entend les propos du corps de garde ; dans les cellules, les jurements remplacent la prière ; dans la classe de philosophie, il y a des maîtres d'escrime.

A cela près, c'est la même chose. Les soldats et les religieux sont une force dévouée, une force militante. Seulement l'obéissance du moine est volontaire et raisonnée, celle du soldat imposée et aveugle.

Le dominicain est essentiellement prêcheur. Avant de prêcher, il étudie, il prie longtemps. Il se munit de textes, il prépare ses preuves, il leur donne une forme polie. Il s'adresse à la raison des hommes, il s'adresse à leur cœur : il a bien écouté ce que leur raison peut objecter et ce que leur cœur demande.

Le soldat aussi est prêcheur, fait pour persuader. Ses procédés aussi requièrent de l'étude. Il apprend à manier le sabre, à manœuvrer la baïonnette, à faire feu dans toutes les positions. Quand il sait cela, on lui donne des cartouches : le voilà en état le résoudre toutes les objections de l'esprit et du cœur.

Le religieux va seul. Le soldat sort par bandes. C'est une belle chose qu'un régiment. Cela est plus beau que le lion et le grand serpent de mer ; plus beau que Léviathan et tout ce que l'on a pu voir ou imaginer de monstres vigoureux et redoutables.

Il a des trompettes, des aigrettes, des pompons. Son corps souple et rapide est hérissé d'écailles aiguës, faites d'acier fin et qui luisent au soleil ; et de chacune de ces écailles, la mort peut s'élançer vingt fois en un instant avec le bruit et la rapidité de la foudre.

Ce corps a la faculté de se diviser, de se rejoindre, de faire face partout, de s'éparpiller, de poursuivre l'ennemi qui fuit, d'envelopper l'ennemi qui résiste, de le couper. Il se ramasse, se serre, frappe, écrase. Il a autant de têtes que de membres, et ces têtes ne se contrarient jamais.

Mais une plus curieuse merveille, c'est la conviction où sont aujourd'hui les hommes que la liberté de leurs opinions est plus menacée d'un seul religieux que de cent régiments ; — et cela dit assez quelles opinions les hommes d'aujourd'hui se font de la liberté.

La *Minerve* a une bibliothèque et une église. L'église renferme le tombeau de la dominicaine sainte Catherine et le tombeau du dominicain Angelico de Fiesole, avec l'épithaphe composée par le grand pape Nicolas V. La bibliothèque est pleine de livres et de manuscrits.

Je ne nie pas la gloire des armes, et les régiments sont des objets respectables et uti-

les, malgré la facilité d'en abuser ; mais il faut de tout. Jamais régiment n'a laissé ni beau tableau, ni bon livre ; et les moines sont aussi très utiles pour empêcher l'usage illimité des régiments.

Si les moines étaient tout à fait chassés, si les fusils envahissaient aussi la bibliothèque ; si les livres servaient à confectionner les cartouches, les manuscrits à allumer les pipes, si le tambour et la pipe venaient à remplacer la cloche et l'encens jusque dans l'église, je doute que ce fût grand profit pour la liberté des opinions.

Qu'est-ce qu'un moine ? Un homme qui laisse sa part aux autres et qui se donne pour servir les autres. Il vit de peu, sa vie est employée à *bénir et à pardonner*. C'est le rôle que l'on voudrait assigner au pape. Et ceux qui remplissent ce rôle, on aspire à les expulser pour transformer les monastères en prisons ou en casernes !

Inutiles raisonnements. *Andremo al fondo*. Nous détestons le moine, nous tâterons du soldat.

## Luther et la liberté : la diatribe de Guérout

*A l'Assemblée, Guérout avait prononcé un violent discours contre les congrégations religieuses. Il avait reproché à Louis Veuillot (« un écrivain bien connu du parti catholique ») deux propos : une phrase où il exprimait le regret qu'on n'ait pas brûlé Luther, et la fameuse déclaration sur la liberté : « Quand vous êtes au pouvoir, nous vous demandons la liberté parce qu'elle est dans votre principe ; quand nous y sommes, nous vous la refusons parce qu'elle n'est pas dans le nôtre. » La première phrase se trouve, en effet, dans les Pèlerinages de Suisse, écrits à 25 ans, par l'écrivain converti de la veille. Elle a été souvent invoquée contre Louis Veuillot, qui ne voulut jamais la répudier. Il soutint toujours que, prise avec son contexte, elle se justifie ; car ce que l'auteur y affirme, c'est que l'hérésie de Luther a fait périr des millions d'hommes, dont la vie eût été épargnée si l'on avait appliqué à l'hérésiarque la peine qui était alors réservée aux fauteurs de révolutions. Quant au second propos, Louis Veuillot ne cessa de le démentir. Comme il l'indique ici, c'est Montalembert qui, dans Le Correspondant du 25 avril 1857, avait prétendu résumer dans cette formule les opinions du rédacteur de L'Univers.*

A M<sup>elle</sup> Élise Veuillot. Solesmes, 11 avril 1865. [Œ.C., t. 22, p. 240.]

[...] J'ai lu Guérout. C'est une canaille ; on savait cela. Le premier propos de « l'écrivain catholique » est bien de moi. Le second m'a été prêté par Montalembert ...

Le préfet de la Mayenne (ou Maine-et-Loire) dit que lui aussi il est catholique, « mais pas comme Veuillot ». M. le président d'Angers dit la même chose. Ça passe dans la langue.



Du Lac <sup>1</sup> vous a-t-il traduit le Bref à Mgr Félix ? On s'explique qu'il n'ait pas été pressé de le montrer <sup>2</sup>.

Par malheur, la traduction en est difficile, et, si Du Lac ne la fait pas, qui saura la faire, qui voudra la publier ? [...]

*Addio, sorella carissima,*

Luigi.

\*

\*\*

*Plus tard, en mai 1876, pour entraîner les républicains modérés dans le débat sur la liberté de l'enseignement, Jules Ferry emprunta à Montalembert cette formule créée pour caricaturer l'attitude de Veuillot. Celui-ci répondit :*

J'ai écrit quarante ans, il ne restera peut-être de moi que cette parole, que je n'ai pas prononcée et qui me paraît médiocrement française. J'en serais fâché si j'étais de ceux qui aspirent à l'Académie ; mais je sais m'accommoder des aventures que notre temps ménage à mon espèce, et je pense que je finirai par mourir tout de même, quoique chargé d'une phrase de Montalembert plombée par M. Jules Ferry... Je n'ai pas demandé la liberté aux libéraux au nom de leur principe. Je l'ai demandée, et je la demande parce que c'est mon droit. Et ce droit, je ne le tiens pas d'eux, mais de mon baptême qui m'a fait digne et capable de liberté... Ceux qui n'ont pas reçu ce même baptême... ne sont pas libres et cesseront de le paraître bientôt <sup>3</sup>.

*Le démenti n'empêcha pas La République française de Gambetta et Jules Simon de marteler la prétendue citation.*

## **Persécution gouvernementale : *L'Univers* interdit**

*Avertissements précurseurs.*

A Mgr Pie, évêque de Poitiers. [*Œ.C.*, t. 20, p. 110.]

30 novembre 1859.

Monseigneur,

L'alguazil du ministère de l'Intérieur a fait hier une apparition dans nos bureaux. Il nous a priés bien respectueusement, sous peine de mort, de ne plus publier les discours des évêques qui, sous le prétexte de glorifier saint Émilien et les autres personnages

1 — Melchior Du Lac (1806-1872) était l'un des principaux rédacteurs de *L'Univers*.

2 — Mgr Félix Dupanloup avait publié une brochure dans laquelle il cherchait à atténuer et à détourner le sens des condamnations du *Syllabus*, grâce à la fameuse distinction entre la thèse et l'hypothèse. Cette brochure, plaisanta Louis Veuillot, « vint sur le *Syllabus* avec un air de réflecteur, et au fond des prétentions d'éteignoir ». Mgr Dupanloup ayant envoyé sa brochure à Rome, Pie IX répondit par un bref dans lequel, non sans une fine ironie, il disait à l'évêque d'Orléans : « Nous tenons pour certain que [...] vous transmettez à votre peuple avec d'autant plus de soin le sens propre de notre lettre [le *Syllabus*], que vous avez stigmatisé avec plus de véhémence les interprétations calomnieuses dont elle a été l'objet. »

3 — Cité par B. LE ROUX, *Louis Veuillot, un homme, un combat*, p. 261-262.

morts depuis fort longtemps, parlent en réalité des choses de l'époque et font des mandements déguisés, sur des sujets périlleux <sup>1</sup>. Cela ne peut que nuire à la religion et gêner le gouvernement dans les bonnes intentions qui l'animent au sujet du Saint-Père. Il est étonnant que les évêques ne s'en aperçoivent pas, et semblent se plaire à exciter ainsi les mauvaises dispositions de la presse révolutionnaire.

Je m'attendais à cette visite. On est résolu, et on veut étouffer la voix des évêques. Bientôt on nous défendra de les nommer, et, pour être plus sûr de notre obéissance, on nous fermera la bouche. [...]

Toute l'indignation et tout le mépris que j'éprouve ne me peuvent faire parler sérieusement de cette persécution, tant elle est basse et trahit le désarroi. Il est vrai pourtant que j'ai la corde au cou et que le nœud coulant est fait ; mais ma conviction est que cette misérable corde cassera ou que quelqu'un d'un peu plus lourd y sera suspendu. Ce quelqu'un-là sera tout de même étranglé ; mais, puisque la corde cassera, il aura fait son œuvre.

Vous savez, Monseigneur, avec quels sentiments respectueux et dévoués je suis de Votre Grandeur le très humble et très obéissant serviteur.

Louis Veillot.

\*  
\*\*

L'Univers *interdit*.

A Mgr Gignoux, évêque de Beauvais. [*Œ.C.*, t. 20, p. 136.]  
6 février 1860.

Monseigneur,

Votre bonne lettre est la première qui soit venue me consoler dans le désastre du pauvre *Univers* ; c'est la première aussi à laquelle je réponds. Depuis huit jours, je n'ai pas eu un moment de liberté. Les funérailles ont été belles ; et ce mort, si décrié de son vivant, avait bien des amis ; mais il est mort, et très mort, tué de main de maître.

Nous nous sommes mis tout de suite à chercher ce que nous pourrions faire ; tout a paru ou impossible ou inutile. On ne peut rien publier sans la permission du gouvernement. Il ne nous a pas supprimés pour nous ressusciter. M. Taconet s'était fait là-dessus quelques illusions ; il pensait qu'avec un autre titre et moi et mon frère de moins, il serait autorisé à faire un journal de nouvelles pour servir les abonnés ; il n'a pas reçu de réponse ; je crois qu'il n'en recevra pas <sup>2</sup>.

Je me suis mis aux ordres du Saint-Père. S'il désire que j'aille en Belgique, j'irai ; mais il faut l'obéissance pour me décider à ce parti, dont je n'attends pas grand'chose, et qui deviendra peut-être un exil définitif.

1 — « Il est certain que le panégyrique de saint Émilien, que venait de prononcer à Nantes Mgr Pie, contenait plus d'une allusion sévère aux choses du temps et du moment. » (*Eugène Veillot*).

2 — « Il en reçut une : il peut faire paraître *Le Monde*, à condition que Louis Veillot et Eugène Veillot n'y seraient pas. » (*Eugène Veillot*).

M. Taconet perd une propriété qui valait 500 000 francs. Il reste en avances de 200 000 francs sortis de sa poche, qu'il ne reverra jamais. A peu près tous les rédacteurs perdent à peu près tout : M. Du Lac, mon frère, M. Rupert et d'autres vont se trouver fort embarrassés. Mais, grâce à Dieu, nous avons tous la conscience tranquille et même heureuse dans notre douleur, qui n'est pas du tout pour nous. C'est la publication de l'Encyclique qui nous a tués, mais nous ne pouvions pas échapper longtemps. Nous étions résolus, et nous l'avions dit, de ne pas obéir aux injonctions qui nous étaient faites de ne pas publier les documents émanés du Saint-Père. C'était assez d'avoir obéi en ce qui regardait les évêques, et cette obéissance n'était que provisoire et conditionnelle.

Nous vivions en vertu d'une Encyclique ; nous sommes morts par suite d'une Encyclique. Belle vie et belle mort ! et nous rendons grâce à Dieu de l'une et de l'autre.

Vous nous avez été bon, Monseigneur, toujours et jusqu'au dernier moment. Je vous en remercie du fond de mon cœur, au nom de tous mes frères. Priez pour que Dieu nous accorde la volonté de le servir dans tout ce que nous ferons désormais.

Je suis, avec les sentiments les plus respectueux et les plus dévoués, de Votre Grandeur, le très humble, très obéissant et très reconnaissant serviteur.

Louis Veillot.

\*  
\*\*

A Monseigneur... <sup>1</sup>. [*Œ.C.*, t. 20, p. 141.]  
[Début de février 1860].

Monseigneur,

Votre bonne lettre me confirme dans une pensée qui était ma consolation et mon refuge lorsque je croyais avec certitude que *L'Univers* ne tarderait pas à recevoir le dernier coup. Je me disais que la situation si dure et si périlleuse où nous sommes serait pire mille fois si ce journal n'avait pas été pendant près de trente ans le porte-voix de la pure doctrine romaine. Que de choses en effet l'on écrit aujourd'hui et sont à l'abri du doute, que l'on ne saurait même pas ; et que de sentiments indéracinables dans les cœurs n'y seraient pas même à l'état de germe ! Quand nous avons vu éclater ce terrible orage, nous avons bien vu pourquoi nous avions vécu et travaillé, et nous avons compris que notre œuvre était faite. Aussi ce sentiment d'angoisse et d'effroi, qui s'est manifesté de toutes parts, s'est rencontré moins fort dans nos cœurs. D'un côté, la mort ne nous a pas surpris. Depuis près d'un an nous la regardions venir et nous l'avons en quelque manière provoquée ; d'un autre côté, nous savions bien que si nous mourrions, nous avions fait quelque chose qu'on ne pourrait pas supprimer. La graine est dans le champ, elle lèvera, et la herse que l'on y va promener laissera derrière elle tout autre chose que la stérilité.

---

<sup>1</sup> — D'après un autographe de Louis Veillot, qui paraît inachevé et qu'il reprit, sans doute, parce que les derniers paragraphes portaient quelques ratures. En tête, de la main d'Eugène Veillot cette note : à *Rennes ou Reims*..

L'œuvre est faite, voilà l'essentiel. Elle a duré ce qu'il fallait. Rien de ce qui se fait pour Dieu n'est interrompu qu'au moment de Dieu, et M. Billault, sans le vouloir, travaille pour Dieu comme M. Veillot ; et comme Dieu a corrigé les bonnes intentions de celui-ci, il corrigera les mauvais desseins de celui-là, et tout prendra le cours ou tout au moins arrivera au but où tendaient nos volontés, parce que Dieu fait la volonté de ceux qui l'aiment et que les desseins de ses ennemis périront. Voilà comme nous n'emportons dans la mort que des pensées ou plutôt des certitudes de victoire, très satisfaits d'ailleurs de tomber pour une encyclique du Saint-Père et d'être ainsi ensevelis dans notre saint et immortel drapeau. Nulle œuvre plus que *L'Univers* n'était tenue de se dévouer au Saint-Père. Nous ne vivions que de sa parole. Il y a sept ans, frappés par un certain nombre de vénérables évêques qu'on avait irrités contre nous et qui sans condamner nos doctrines doutaient que nous puissions faire le bien, nous allions périr. Une Encyclique nous a sauvés. Nous périssons aujourd'hui pour avoir fait passer une Encyclique ; mais l'Encyclique a passé, et je suis plus fier de ce dernier instant que de toute ma vie et de toutes les œuvres de ma vie.

\*  
\*\*

*Au retour de Rome : la malle de Veillot est saisie par la police.*

A M<sup>me</sup> de Pitray [fille de la comtesse de Ségur]. [*Œ.C.*, t. 20, p. 180.]  
Paris, 16 avril 1860.

[...] Quand me sera-t-il donné de vous raconter au long ce que votre délicieux empereur a daigné faire pour moi ! Il a tout plein d'anges, qu'il a tirés de toutes sortes d'égouts, pour leur confier la garde des honnêtes gens de son empire. Sachant que je voulais voyager, et que j'allais en ce pays plein de crimes, nommé Rome, il m'a appliqué un ange de son baigne <sup>1</sup>, le plus distingué, avec mission de m'empêcher de faire du mal, et de me pincer subitement au retour, afin que, si j'avais fait quelque mal invisible, j'eusse tout de même l'avantage d'être puni. Voilà un empereur qui a soin des âmes ! Or, cet ange était si choisi et si fin, qu'il a vu le mal que je n'ai point fait ; et, en me dénonçant, il m'a procuré le bien d'une de ces épreuves qui purifient la vertu. Vous imaginez si je suis reconnaissant. Ce n'est pas tout. Notre empereur possède un archange nommé Billault <sup>2</sup>, qu'il a extrait d'un trou plus sale que les autres. J'ai comparu devant lui. Il a l'air d'un méchant petit chafoin ; mais, si j'avais l'œil pur, je l'aurais vu tout resplendissant d'un reflet de la majesté impériale. L'archange Billault m'a déclaré que je n'étais point coupable, et que le gracieux gouvernement du gracieux empereur n'en garderait pas moins mes papiers. Ma vanité voudrait me persuader que c'est par amour pour la belle littérature. Au fond, je suis persuadé que les pen-

---

<sup>1</sup> — Au retour de Rome, un aimable « négociant en vin » s'offrit à Veillot comme compagnon de voyage. C'était un agent impérial qui « télégraphiait à la police » : celle-ci attendait Veillot à son arrivée à Paris et confisqua sa malle qui contenait ses comptes rendus d'entretiens avec Pie IX.

<sup>2</sup> — Le ministre de l'Intérieur du moment.

sées de l'archange Billault sont bien plus hautes, et qu'il a résolu de me tenir dans cette crainte qui est le commencement de la sagesse. D'ailleurs, parmi ces papiers, il y a du papier blanc. Avec la perspicacité qui le distingue entre tous les mortels, l'empereur a deviné que j'avais acheté ce papier blanc pour écrire. Or, qu'aurais-je écrit sur ce papier blanc ? Mille sottises peut-être, et je mérite bien d'être puni pour cela. Ne croyez pas que je murmurasse, Madame, quand même la justice de notre empereur m'appliquerait la peine de mort, affectée aux mauvais citoyens qui manœuvrent à l'étranger contre leur empereur ou contre leur patrie, comme j'en ai été soupçonné par un sous-archange nommé Boitelle <sup>1</sup>. Il serait juste que je mourusse pour m'être exposé à l'air du papier blanc. Cela serait si juste, que même j'a désiré mourir. Les deux grands fléaux de l'homme sont la liberté et la vie. Déjà l'empereur m'a complètement débarrassé du premier. S'il me débarrassait encore du second, je ne pourrais plus me rendre coupable ; je ne risquerais plus de mettre des sottises sur du papier blanc. Quel heureux sort ! J'ai demandé la mort à l'archange Billault ; je lui ai adressé l'équivalent de la mémorable et profonde supplique de Petrus Borel : *Monsieur le bourreau, je voudrais que vous me guillotinassiez*. Il n'a pas consenti ; je dois vivre encore. Je m'en console en criant : Vive l'empereur.

Louis Veillot.

\*  
\*\*

*Compte-rendu d'entretien avec le ministre Persigny.*

A M. le comte de Guitaut. [*Œ.C.*, t. 20, p. 336.]  
Paris, 28 décembre 1860.

[...] J'ai vu M. de Persigny avant-hier pendant une heure et demie et hier pendant six quarts d'heure. J'en aurais long à vous dire si vous vouliez venir manger votre part de sanglier ; mais quand on emploie la poste, il faut se borner et ne la point charger de trop de secrets. Elle en perd toujours quelques mots. M. de Persigny est un homme fort aimable qui parle à cœur ouvert avec un feu de loyauté et bien différent en tout du cuistre qu'il remplace <sup>2</sup>. On a plaisir à le voir. Il peut donner des coups de sabre, mais l'autre avait des armes italiennes. Beaucoup de choses, dans la foule de celles qui ont rempli la conversation, m'ont rappelé ce qui a été dit à notre pauvre archevêque d'Auch : 1° pour entrer en matières, mes papiers saisis au mois d'avril dernier ; 2° un port d'armes, c'est-à-dire la faculté de créer un journal. Il m'a remis mes papiers y compris le papier blanc, après quelques difficultés de forme pour me faire sentir le prix de cette grâce. Je les ai relus ; il y a bien dedans quelques fruits aigres dont je vous régèlerai un jour et qui ont dû faire cracher Boniface, mais la saveur ne vous en sera pas désagréable. Quant à l'autorisation de faire un journal, le ministre m'a dit : « Pourquoi ? — Mais pour recommencer *L'Univers*. — Pour recommencer ? — Absolument et exactement. — Hé bien, mais cela demande réflexion. On ne remet pas, sans

1 — Préfet de police.

2 — Billault.

y songer, une pareille arme dans les mains d'un homme comme vous. — Un homme comme moi, Monsieur le Ministre, est un pauvre diable contre lequel vous avez l'avertissement officiel, l'avertissement officieux, les tribunaux, la suspension et la suppression. Vous avez dû voir qu'il n'est pas difficile de se débarrasser d'un homme comme moi. — Oui, mais faire cela une seconde fois... Enfin, j'y réfléchirai.

Là-dessus, poignée de main, bonsoir, portez-vous bien. Mille choses aimables chez vous, et j'en suis là <sup>1</sup>.

## Situation de La France sous le Second Empire

A M. de Saint-Bonnet. [Œ.C., t. 20, p. 118.]  
2 décembre 1859.

[...] Je ne vous dis rien des affaires ; elles sont plus que tristes : elles sont hideuses. Il y a dans ce qui se passe du crime et de l'escroquerie, et ces deux choses sont les deux signes caractéristiques du temps. Il me semble que vos espérances sont trahies comme les miennes, et que l'empereur blanc ne diffère pas beaucoup de l'empereur tricolore. Mon ami, il n'y a plus de souverains, et la Révolution finira par une dépossession totale des couronnes, et probablement des propriétaires. Le bon Dieu donnera au monde des têtes nouvelles, ou le monde décapité n'a plus que des tressaillements que l'on prend pour l'agonie et qui sont déjà la mort. Toute la couche supérieure de la société est indigne, et les destructeurs, qui se croient des assassins, sont simplement des bourreaux. Nous vivons ici en plein dans l'air précurseur des catastrophes. Il n'y a pas une conscience qui ne s'attende à quelque chose d'affreux et qui ne dise : C'est juste ! Heureux sommes-nous de savoir d'où vient le tonnerre, et comment nos âmes au moins seront à l'abri de la foudre !

Bien à vous en Notre-Seigneur Jésus-Christ, *cujus regni non erit finis*.

\*  
\*\*

*L'impératrice et le chansonnier Pierre-Jean Béranger* <sup>2</sup> : la corruption de l'Empire.

A M<sup>me</sup> de Pitray. Paris, 11 juillet 1857. [Œ.C., t. 19, p. 210.]

Que puis-je vous dire, chère Madame et chère sœur, des gracieusetés qu'échangent notre impératrice et notre Béranger <sup>3</sup> ? Béranger a fait quelques-unes des choses les plus sales qui existent dans la langue française, et des plus impies ; notre impératrice a

1 — Après ce cordial accueil et cet entretien familial, le ministre reprit la raideur et la sécheresse administratives pour signifier à Louis Veillot, quelques jours plus tard, un refus motivé par les mêmes prétextes dont Billault s'était déjà servi contre *L'Univers*.

2 — Pierre-Jean Béranger (1780-1857), chansonnier pamphlétaire et libertin.

3 — Béranger étant tombé malade, l'impératrice Eugénie avait pris l'initiative d'une démarche qui, étant donné le passé du chansonnier, fit scandale, et parut aux plus indulgents à tout le moins inconsiderée.

fait une des plus déplorables platitudes que l'on puisse reprocher aux têtes couronnées. Il est vrai que c'est une impératrice coiffée en cheveux par Félix. Cela montre que, pour bien occuper un trône, il n'est pas inutile de prendre des leçons de très bonne heure. Marie-Antoinette admirait beaucoup Rousseau et voulait faire la cour à Voltaire. Louis XVI ne le permit pas. La princesse Hélène de Meeklembourg-Schwerin était fanatique de Hugo et de Lamartine. C'était un peu moins sale que Béranger. Je veux croire que l'impératrice n'a pas lu ce poète qu'elle vénère. Si elle l'a lu, tant pis !

## La défaite de 1870

A ses filles. [*Œ.C.*, t. 24, p. 311.]

Paris, 6 septembre 1870.

Mes chères petites, je trouve un moment entre deux épreuves. J'en profite pour vous dire bonjour. Nous sommes tristes. Paris est tranquille, mais la France est perdue, je ne crois pas qu'il reste d'espoir, ni contre la honte, ni contre la ruine. Il est probable qu'on traitera, car le cœur manque pour se défendre et tout s'en va par grands morceaux. Les vengeances de Dieu sont terribles, et nous voyons à ces traits sanglants que Napoléon n'est pas seul coupable et que nous avons mérité de l'avoir pour chef. Cependant, ces châtiments sont des grâces ; c'est une grâce d'être réduit à la pauvreté et à l'humilité ; seulement il faut qu'on ne la refuse pas. La grâce est pour les nations comme pour les individus, mais il faut que la nation se refasse, comme l'individu, au pied de l'autel. Mes pauvres petites, la porte s'ouvre sur un avenir laborieux ; mais le bon Dieu, à cause de cela, s'y rencontrera plus heureusement qu'ailleurs. Profitez de la retraite que les événements vous ont ménagée pour vous résoudre inébranlablement à ne pas vous séparer de Dieu. Alors, quoi qu'il arrive, tout ira bien et très bien.

Je vous embrasse. Voici l'épreuve qui arrive de l'imprimerie. J'espère pouvoir écrire prochainement à Madame la Supérieure afin de la remercier de toutes ses bontés pour vous.

\*  
\*\*

*Article de L'Univers : la France mise en coupe réglée.* [Extrait de *Paris pendant les deux sièges*, *Œ.C.*, t. 13, p. 203-204.]

Conversation avec M. Pelletan. 16 novembre 1870.

Hier sujet d'un empereur, que j'avais choisi fort peu librement pour échapper à des maîtres qui s'annonçaient pires que tout ; aujourd'hui, citoyen contre mon gré d'une république bâclée sans ma participation par des hommes élus d'eux-mêmes [...] ; demain, je ne sais quoi, par décret de je ne sais qui : voilà donc le total de mes immortelles conquêtes de 89 et le fruit de ma souveraineté ! Je suis, dans la personne peu glorieuse de mon empereur, traître à Dieu, battu par la Prusse, moqué du reste de la terre, y compris l'Italie, le tout contre mon conseil et à mes frais ; je suis, dans la personne

de la République, exposé à ratifier et à compléter tout cela par des délibérations où je n'entrerais pas. A travers les formes les plus ingénieuses, mes conquêtes et ma souveraineté se réduisent toujours à être corvéable quand la corvée est imposée, contribuable quand la contribution est votée, électeur d'un député déjà nommé, constituant d'une constitution déjà faite. [...] Il y a quelque chose que je ne digère pas du tout.

Moi chrétien catholique de France, vieux en France comme les chênes et enraciné comme eux ; moi fils de la sueur qui arrose la vigne et le blé, fils de la race qui n'a cessé de donner des laboureurs, des soldats et des prêtres, sans rien demander que le travail, l'eucharistie et le sommeil à l'ombre de la croix ; moi enfin, fidèle à toute la tradition et à tout le cœur de ma vieille patrie pleine de bonne fierté et de bonne gloire, voici mon intolérable affront qui me fait rougir, non plus à la joue, mais dans l'âme : je suis constitué, déconstitué, reconstitué, gouverné, régi, taillé par des vagabonds d'esprit et de mœurs qui ne sont ni chrétiens, ni catholiques, c'est-à-dire, par le fait, qui ne sont pas Français, n'ayant rien du culte de la patrie. Ces gens-là sont venus des pays d'hérésie, des juiveries errantes, de lieux pires encore, des cavernes et des terres maudites où le nom de Jésus-Christ n'est pas connu. Les uns n'ont pas reçu le baptême, les autres l'ont gratté de leur front. [...] Ils me gouvernent, ils sont mes maîtres, ils ont le pied et la main sur ma vie, ils me font sentir l'insolence de leur domination jusque dans cette église, le sanctuaire de la patrie, où ils n'entrent jamais. Sur le seuil, ils insultent mon prêtre, ils viendront l'insulter jusqu'à l'autel, ils viendront l'arracher de l'autel quand il leur plaira. [...]

Quand je dis que je suis trompé, je m'abuse. Je ne suis pas trompé, je suis conquis. Je suis sujet de l'hérétique, du juif, de l'athée et d'un composé de toutes ces espèces qui n'est pas loin de ressembler à la brute. Est-ce que cela durera toujours ?

## Les apparitions de Lourdes

A M. Eugène Veillot. 28 juillet 1858. [*Œ.C.*, t. 19, p. 316.]

Cher frère,

J'ai vu hier le curé de Lourdes, qui m'a parlé longuement de l'apparition arrivée dans la paroisse. C'est la grande affaire d'ici. Il y croit et bien des incrédules y croient aussi. J'en avais déjà parlé à Lourdes même ; j'en ai causé encore avec le procureur général, mon convive chez Lagrèze : il donne des explications ridicules. C'est un miracle dont l'administration ne veut pas, malgré le peuple qui en veut. Je retourne à Lourdes demain, et je verrai les choses et les gens. Veille bien à ce que rien ne passe là-dessus, et cherche dans ton carton ou dans celui de Du Lac une lettre que le curé m'a écrite pendant que j'étais en Bourgogne. S'il fallait absolument dire quelque chose, tu trouverais là des renseignements sûrs <sup>1</sup>.

---

11 — Louis Veillot, dès son retour à Paris, consacra un long article aux événements de Lourdes (28 août) et soutint, durant les mois d'août et de septembre, une vive polémique avec divers journaux sur l'authenticité des apparitions, qu'il fut ainsi le premier, dans la grande presse, à défendre et à propager (*Mélanges*, 2<sup>e</sup> série, t. IV, p. 342-398).



# LE SEL DE LA TERRE

*Donner le goût de la sagesse chrétienne*

*Revue trimestrielle  
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

---

**Cet article vous a plu ?**

**Vous pouvez :**

[Vous  
abonner](#)

[Découvrir  
notre site](#)

[Faire  
un don](#)

**Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !**